

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2290 - 22 juin 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Après les législatives

**Les acteurs
changent,
la politique
d'austérité
continue**



Vague de suppressions d'emplois

**Il faut interdire
les licenciements !**

SOMMAIRE

Élections

- p. 4/5 ■ Après le deuxième tour des législatives
 ■ L'échec de Braouzec à Saint-Denis

Leur société

- p. 6 ■ Union nationale autour des soldats morts en Afghanistan
 ■ L'encadrement des salaires des patrons du public
 ■ Les projets de taxes sur les entreprises
- p. 7 ■ Automobile : les patrons veulent l'aide de l'État
 ■ EDF et les coupures de courant
 ■ Le nouveau PDG de Carrefour
- p. 16 ■ Amiante : une décision favorable aux victimes

Dans le monde

- p. 8/9 ■ La Grèce après les élections
 ■ La crise de l'euro
 ■ Grande-Bretagne : le programme des syndicats de l'automobile
- p. 10 ■ Égypte : l'armée dissout l'assemblée
 ■ Syrie : la mission de l'ONU jette l'éponge
- p. 16 ■ Espagne : la lutte des mineurs des Asturies

Dans les entreprises

- p. 11 ■ PSA-Citroën - Aulnay-sous-Bois : la direction prépare la fermeture
 ■ Sealynx - Charleval (Eure)
- p. 12 ■ Sodimédical - Plancy (Aube)
 ■ La Poste - PIC de Rennes
 ■ La Poste et l'abus du travail précaire
- p. 13 ■ Centre financier de La Poste (Paris-Bourseul)
 ■ SNCF banlieue Saint-Lazare
 ■ Camaïeu
 ■ Conseil général de l'Isère
- p. 14 ■ CHU Purpan - Toulouse
 ■ Hôpital public Delafontaine - Saint-Denis
 ■ Agglomération Évry Centre Essonne
 ■ Auxiliaires de vie sociale
- p. 15 ■ Spie Batignolles et les accidents du travail
 ■ Total Petrochemicals - Carling (Moselle)
 ■ Renault - Sandouville (Seine-Maritime)

• Logement

Les familles modestes enchaînées par le crédit

Selon une étude de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes), en l'absence d'une politique sérieuse des pouvoirs publics de construction de logements sociaux, un nombre grandissant de familles aux faibles revenus n'ont pas d'autre choix que de se porter acquéreur de leur logement. En dix ans, le nombre de familles ne gagnant que trois smic par mois et devenues propriétaires est ainsi passé de 40 à 50 %. Dans le même temps, le

nombre de ménages gagnant moins de 15 160 euros par an et se portant également acquéreurs a doublé, et tout cela en dépit de la forte hausse des prix de l'immobilier.

Évidemment, pour pouvoir acheter, les ménages peu fortunés doivent s'éloigner des grandes villes. Plus de la moitié d'entre eux s'installent dans des villes de moins de 5 000 habitants. Ils n'étaient qu'un tiers en 2000. Les régions les plus attractives sont la Champagne-Ardenne, la Franche-Comté, la

Picardie, la Bourgogne et l'Auvergne, à la fois parce que les prix y sont plus abordables et aussi parce que, selon l'étude, « le parc locatif social y est moins présent ».

La baisse rapide des taux de crédit immobilier et le doublement du prêt à taux zéro sont les deux leviers de cette progression. Mais la médaille a un revers : la forte hausse du coût du logement pour ces familles pauvres.

En effet la durée moyenne des crédits a augmenté de deux

ans depuis 2002, reflétant l'augmentation de l'endettement des familles concernées. En 2010, le taux d'effort pour rembourser représentait seulement 31 % des revenus des mieux dotés, mais 41 % des revenus des plus pauvres. Ceux-ci sont ainsi enchaînés aux traites à rembourser pendant des années, tout cela en ayant en plus au-dessus de la tête l'épée de Damoclès de la perte d'emploi, et donc du salaire.

Jacques FONTENOY

• Crédit agricole

Pleure pas la bouche pleine

À la veille des élections en Grèce, Standard and Poor's, une des deux principales agences de notation mondiales, a confirmé la note de A au Crédit agricole. L'agence estime la banque capable « d'absorber les possibles pertes consécutives à un départ de la Grèce de la zone euro ».

Le Crédit agricole est fortement impliqué dans ce pays, par le biais notamment de sa filiale Emporiki, rachetée en 2006. Le Crédit agricole n'a pas eu à se plaindre de ce rachat, qui a fait de son groupe une banque importante en Grèce, comme d'ailleurs la Société générale avec le rachat de la

banque grecque Geniki. Mais aujourd'hui l'affaire serait moins rentable et Emporiki ferait perdre de l'argent au Crédit agricole. La banque se pose donc le problème de lâcher sa filiale ou de la fusionner avec d'autres banques grecques, notamment en cas de sortie de la Grèce de l'euro.

La décision n'est pas encore prise mais, en attendant, le Crédit agricole pourra encore compter sur les milliards prêtés par la Banque centrale européenne (BCE) qui vient de décider que les filiales grecques de banques étrangères, donc Emporiki et Geniki, pourront bénéficier de ses fonds d'urgence.

Le Crédit agricole pourra continuer à s'enrichir sur le dos de la Grèce, en spéculant sur la dette de celle-ci tout en recevant des milliards à taux cadeau

de l'État français et de la BCE. Pour Standard and Poor's, cela vaut bien un A.

Cédric DUVAL

Fête de Lutte Ouvrière à Bourges

Samedi 23 juin
de 14 h 30 à minuit
Salle des fêtes de
Vignoux-sous-les-Aix

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande		

Le Parti socialiste a tous les pouvoirs politiques Que va-t-il en faire ?

Hollande a donc la majorité parlementaire qu'il voulait. Le Parti socialiste a même, à lui seul, la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Entre la présidence de la République, le gouvernement, l'Assemblée nationale et le Sénat, il a donc la totalité des pouvoirs politiques dans le cadre des institutions.

Les travailleurs n'ont pourtant pas à se faire d'illusions. La gauche ne se servira pas de ce pouvoir pour protéger les travailleurs, les salariés, les couches populaires, dans cette période de crise. Avec la fin de la campagne électorale, s'achève même le temps des gestes symboliques qui ont précédé le deuxième tour des législatives.

Non seulement le gouvernement laissera les mains totalement libres au grand patronat pour licencier, pour fermer des entreprises considérées comme non rentables, pour abaisser les salaires, mais il prendra lui-même des mesures d'austérité qui viseront les classes populaires, tout comme les mesures d'austérité de la droite. Maintenant que les élections sont terminées, écoutons les dirigeants et les commentateurs politiques nous dire que la rigueur est inévitable et qu'il faut se préparer à des sacrifices supplémentaires. Cela ne les a pas empêchés pendant les campagnes électorales de nous expliquer à quel point l'avenir dépendait de notre vote ! La mauvaise farce !

« Leur » démocratie, c'est de permettre aux exploités de changer, par leurs votes, d'équipe gouvernementale pour que rien ne change.

Il ne peut pas en être autrement dans le cadre des institutions étatiques faites pour servir les intérêts de la bourgeoisie, et avant tout de ses couches les plus riches.

Dans cette période de crise de l'économie capitaliste, plus que jamais les intérêts des exploités capitalistes et ceux des salariés exploités sont totalement opposés. Préserver les profits, les revenus du capital, c'est aggraver les conditions d'existence des salariés.

Cette aggravation n'est cependant pas une fatalité. La classe ouvrière a les moyens de s'y opposer par ses luttes collectives. Ces luttes, que l'avidité du grand patronat finira par déclencher, ne pourront être pleinement efficaces que si les travailleurs prennent conscience qu'ils ont le

droit de mettre en avant les objectifs indispensables pour préserver leur emploi et le pouvoir d'achat de leur salaire, leur seul moyen d'existence, quoi qu'en disent les hommes politiques qui servent l'ordre capitaliste.

Pour résorber le chômage, il faut imposer la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire et l'interdiction des licenciements collectifs. Pour préserver le pouvoir d'achat, il faut l'indexation automatique des salaires et des retraites sur les prix, l'échelle mobile des salaires.

Les élections terminées, ces objectifs vitaux restent à imposer. Ils sont indispensables pour empêcher le grand patronat et les banquiers, avec la collaboration du gouvernement, de pousser vers la pauvreté une partie croissante de la classe sociale dont le travail fait tourner l'économie. À la bourgeoisie et à ses porte-parole politiques qui invoquent le manque de moyens du fait de la crise ou le montant de la dette publique, il faut opposer l'exigence de rendre publics et contrôlables les comptes de toutes les entreprises, de toutes les banques. Seule la fin du secret des affaires pourrait dévoiler que les licenciements, les sacrifices sur les salaires, ne sont pas inévitables. Pas plus que ne sont inévitables les coupes claires dans les dépenses des services publics utiles aux classes populaires. Tout cela résulte du choix de privilégier les revenus du capital au détriment des travailleurs et de l'intérêt de la collectivité.

Mais on ne peut pas attendre des institutions de la bourgeoisie qu'elles fassent le choix inverse : préserver les conditions d'existence des classes laborieuses en puisant dans les revenus de la bourgeoisie et, s'il le faut, dans ses fortunes privées. Cela, il faudra l'imposer nous-mêmes. Notre survie dépendra de notre capacité à le faire.

Lutte Ouvrière n'a pas besoin de députés pour continuer à agir dans les entreprises, dans les quartiers populaires, afin de propager ce programme de lutte et la conscience de classe. Elle continuera à œuvrer pour la construction d'un parti représentant les intérêts matériels et politiques de la classe ouvrière, un parti qui ne cherche pas à s'intégrer dans les institutions politiques de la bourgeoisie mais qui les combatte, avec pour objectif le renversement du pouvoir de cette bourgeoisie et son expropriation.

• Mode de scrutin

Les députés, élus du peuple ?

Il paraîtrait que les députés sont les « élus du peuple », représentatifs des différents courants politiques existant en France. Sans parler du taux d'abstention, qui indique que près d'un électeur sur deux ne s'est pas enthousiasmé pour les programmes des candidats présents au second tour. Compte tenu aussi des manœuvres des appareils, ou des désistements aboutissant au fait qu'il n'y avait parfois qu'un seul candidat dans certaines circonscriptions, les députés issus de cette élection sont loin de représenter la

diversité des opinions politiques.

Sur les 577 députés élus, deux partis se partagent 508 sièges : 302 pour le PS et 206 pour l'UMP, si l'on compte, dans chaque camp, les quelques députés qui se rattachent à l'un ou l'autre. Deux partis majoritaires, sur représentés à l'Assemblée nationale, tel est le résultat du scrutin majoritaire à deux tours qui régit cette élection. On aboutit à un modèle semblable à celui qui existe aux États-Unis ou en Grande-Bretagne, où « l'alternance démocratique » se limite à un jeu de balancier

entre deux grands partis dont les programmes ne diffèrent que sur des points mineurs.

Le premier avantage pour les grands partis politiques de ce mode de scrutin, voulu par de Gaulle en 1958 dans le but d'obtenir une majorité stable, est d'écarter les formations minoritaires qui, pourtant, représentent une fraction non négligeable de l'électorat. Ainsi, il faut avoir obtenu un nombre de voix au moins égal à 12,5 % des inscrits au premier tour pour pouvoir être candidat au second, et bien plus pour être

élu. Un autre effet est de donner une prime supplémentaire au parti qui obtient le plus de voix. Ainsi, à supposer que l'élection ait eu lieu à la proportionnelle le 17 juin, le PS aurait dû avoir 239 députés au lieu de 302, c'est-à-dire être loin de la majorité absolue. Quant à l'UMP, qui arrive à cinq points derrière, la différence aurait été de 14 députés de moins que le Parti socialiste, et non pas 96. Toujours en se basant sur les résultats du second tour, le Front national qui, bien qu'on puisse le déplorer, influence une partie de l'électorat,

aurait pu avoir 21 députés.

Et si l'on tenait compte du premier tour, qui est bien plus représentatif de l'opinion, les résultats auraient été tout autres. Lutte Ouvrière, avec 0,5 % des voix, aurait même pu avoir deux députés.

François Hollande s'est engagé à introduire « une dose de proportionnelle » dans le mode de scrutin pour les prochaines élections législatives. Reste à connaître la mesure de cette dose et le degré de déformation de ladite proportionnelle.

Marianne LAMIRAL

• Après le deuxième tour des législatives

Les acteurs de la scène politique ont changé, mais pas la politique du grand capital

Avec ses 314 députés, en comptant ceux de ses filiales directes, les Radicaux de gauche et le MRC de Chevènement, sur un total de 577 sièges, le Parti socialiste dispose donc d'une majorité à l'Assemblée nationale sans précédent depuis 1981 (le PS disposait de 285 sièges, il est vrai sur 491 à l'époque). À ce nombre, il faut ajouter les 18 députés d'Europe écologie-les Verts et les 10 du Front de gauche, qui font également partie de la majorité présidentielle.

Avec le Sénat, à majorité de gauche depuis quelques mois, Hollande dispose de ce que même Mitterrand n'a jamais eu : la mainmise sur toutes les institutions centrales de l'État, la présidence, le gouvernement, le Sénat et l'Assemblée nationale, sans oublier des positions majoritaires à des niveaux intermédiaires de l'appareil d'État (conseils régionaux, généraux, etc.).

Et pourtant, malgré leur sensibilité exacerbée par les temps qui courent, la Bourse ne s'est pas effondrée, les marchés financiers ne se sont pas affolés. Élections pour élections, ils étaient bien plus préoccupés de celles qui avaient lieu le même jour en Grèce.

Il n'y a même pas eu ce petit et court moment de panique qui avait accompagné l'arrivée au pouvoir de Mitterrand, touchant il est vrai les franges les plus bornées de la bourgeoisie petite et moyenne qui parlaient vers la Suisse avec des valises bourrées de billets de banque, de peur que le nouveau gouvernement, qui à l'époque comportait des ministres du PC, puisse toucher à leurs fortunes ! Cette fois, il n'y a que le chef conservateur du gouvernement britannique qui a brandi la hausse de la fiscalité promise par Hollande aux plus riches. Cameron a fait de la retape, en invitant ces derniers à profiter des charmes de la fiscalité britannique.

Des socialistes qui n'inquiètent pas les possédants

C'est que le long règne de Mitterrand puis le passage de Jospin à la tête du gouvernement ont eu le temps de convaincre même les possédants les plus stupides qu'ils n'avaient rien à craindre d'un gouvernement socialiste, et peut-être même quelque chose à y gagner : la capacité d'un gouvernement de gauche à faire avaler la pilule des mesures d'austérité aux classes populaires.

Oh, même lors de la venue au pouvoir de Mitterrand, la bourgeoisie s'était déjà fait une religion des hommes politiques arrivés au pouvoir sous l'étiquette socialiste. D'autant plus que, s'agissant de Mitterrand, cette étiquette était toute fraîche et l'homme avait un solide passé ministériel, mouillé dans bien des sales boulots en tant que ministre de la Justice pendant la guerre coloniale en Algérie.

En réalité, à l'époque, ce n'étaient pas ces hommes politiques qui pouvaient inquiéter la bourgeoisie, mais la sensibilité éventuelle de certains d'entre eux à la pression de ceux dont les bulletins de vote les avaient portés au pouvoir. Derrière Mitterrand, il y avait aussi le



Manifestation des travailleurs des chantiers navals STX de Saint-Nazaire.

PC, avec ses dizaines de milliers de militants ouvriers présents dans les entreprises, qui pouvaient être plus sensibles à la pression de leurs camarades de travail qu'aux discours conciliants des « camarades ministres ».

Eh bien, il n'y a plus rien de tel aujourd'hui !

Toute la presse a souligné qu'avec 43,7 %, l'abstention a battu tous les records depuis 1958 au second tour d'une élection législative. L'importance de l'abstention montre assurément le peu d'enthousiasme de l'électorat populaire à l'égard de la nouvelle équipe au pouvoir. Mais ce n'est pas cette abstention qui gêne la bourgeoisie. La « grande démocratie » de l'impérialisme américain tourne très bien avec un taux d'abstention habituel de l'ordre de 40 %, voire plus.

La montée continue du nombre des abstentionnistes préoccupe principalement les commentateurs, à qui elle permet de remplir leur temps d'antenne, pour aboutir généralement à la conclusion qu'il y a un recul du sentiment démocratique dans l'électorat. Décidément, le bon peuple n'est pas sensible aux charmes de la démocratie parlementaire !

Mais pour la bourgeoisie, cette abstention a un côté rassurant : moins les socialistes soulèvent d'enthousiasme, moins la bourgeoisie a à craindre des retours de bâton.

PCF et Front de gauche laminés

Le mode de scrutin étant fait pour favoriser la bipolarisation, le deuxième tour a encore accentué ce qui ressortait déjà du premier tour : le PS continue à lamener le PCF. L'étiquette « Front de gauche » et l'abdication derrière Mélenchon n'ont pas arrêté le mouvement. Le Front de gauche doit se contenter de dix députés alors que PC et apparentés avaient 19 élus en 2007. Le candidat du PC a été battu y compris dans des endroits symboliques comme Ivry, détenu par le PC depuis 1930, Saint-Denis ou Vénissieux.

Tout en se félicitant que la droite ait été « bien battue », *L'Humanité* constatait, amère, que, malgré la progression des votes en sa faveur, le PC a obtenu moins de députés que lors de la législature précédente, au point de ne pas avoir un nombre suffisant pour pouvoir former un groupe à l'Assemblée. Loin de peser sur la politique du gouvernement de gauche, la direction du PC en est à lui quémander d'abaisser le seuil pour constituer un groupe parlementaire !

« Nous ne devons pas entrer au gouvernement », affirme Marie-George Buffet dans une interview à *L'Humanité*, pour ajouter aussitôt : « Nous ne sommes pas dans l'opposition mais dans la majorité de gauche de façon constructive pour réussir ! » Mais pour réussir quoi ?

Trotsky avait affirmé en substance, lors de la constitution du gouvernement de Front

populaire en 1936, soutenu à l'époque de l'extérieur par le PC, que le ministérialisme sans ministre en est la forme la plus hypocrite. Le PC paie une fois de plus sa stratégie politique d'alignement derrière un PS « gérant loyal du capitalisme », comme le disait si bien Léon Blum.

Il n'y a certainement pas à s'en réjouir. La diminution constante de l'influence électorale du PC au profit du PS est l'expression du fait que la majorité de gauche à l'Assemblée n'est pas du tout le signe d'une poussée à gauche dans l'électorat mais, au contraire, d'une évolution vers la droite.

À l'autre bout de l'éventail politique, le FN tire profit du même mouvement. Ce n'est certes pas en soi l'entrée de deux députés du FN dans ce moulin à paroles qu'est l'Assemblée qui pose problème. Mais elle est le reflet d'un mouvement de l'opinion vers l'extrême droite qui a contaminé jusqu'à l'électorat populaire.

Il est déjà significatif que Marine Le Pen ait obtenu au premier tour 22 460 voix, soit 42,26 % des votes exprimés, dans une ville très populaire, Hénin-Beaumont, fief du PS pendant longtemps. Mais il est peut-être plus significatif encore qu'entre le premier et le second tour Marine Le Pen ait récolté 4 234 voix supplémentaires, en les trouvant parmi les abstentionnistes du premier tour.

Le fait que le candidat socialiste soit passé devant Marine Le Pen, à une centaine de suffrages près, constitue une maigre consolation.



J.-L. Mélenchon et P. Laurent à la fête de l'Humanité.

• L'échec de Patrick Braouezec à Saint-Denis De renoncement en renoncement

Tous les pouvoirs
AU PS ?



L'austérité à l'ordre du jour

La veille du deuxième tour, *Le Monde* titrait en une : « *Et maintenant, quelle rigueur prépare la gauche ?* » Ce qui était formulé encore comme une question la veille de l'élection, est devenu une affirmation dans tous les commentaires, le soir de l'annonce des résultats et le lendemain. Tous ces journalistes, tous ces économistes distingués ont-ils découvert la chose en une nuit et pendant le week-end ? Bien sûr que non ! Toute la corporation savait que la politique qui serait menée ne dépendrait en rien des résultats des élections, mais de ce que le grand patronat allait exiger une fois le spectacle électoral terminé. Ils le savaient, mais ils ne le disaient pas !

En effet le gouvernement socialiste est désormais sommé de prendre les décisions exigées par le grand patronat et par les grandes banques.

Quelle sera la priorité dans l'enchaînement des mesures de rigueur ? Les classes populaires ne tarderont pas à le découvrir, car c'est à leur détriment que ces mesures seront prises, quelles que soient les dénominations dont on les affublera.

Le nouveau gouvernement a eu un délai de grâce dû au fait que les élections grecques n'ont pas abouti à un chaos, avec l'impossibilité de former un gouvernement et le risque qui en découlait que la Grèce quitte la zone euro ou qu'elle en soit chassée. Mais le soubresaut financier qui pouvait en résulter dans l'immédiat n'a été que retardé, et la crise pourrait éclater à propos d'autre chose en Grèce... ou ailleurs, en Espagne ou en Italie par exemple.

Et, au-delà de la menace permanente de nouvelles

convulsions financières, il y a de toute façon le marasme de l'ensemble de l'activité économique. S'il se prolonge en s'aggravant, comme tout le laisse penser pour le moment, il affectera toutes les classes populaires.

La droite et l'extrême droite dans l'opposition auront pour stratégie de rejeter sur le gouvernement socialiste toutes les conséquences de la crise de l'économie capitaliste et de l'offensive du grand patronat. Et, par-dessus le gouvernement, la droite et l'extrême droite s'efforceront de rendre responsable de tout cela la classe ouvrière, ses « exigences », son « incapacité à s'adapter à la situation de crise » ou son « refus des sacrifices ». Et de reprocher au gouvernement socialiste de ne pas oser affronter les travailleurs ou les syndicats pour procéder à des « réformes courageuses », dans le genre de celles qu'a prises Sarkozy pour repousser l'âge de la retraite et pour vider les poches des retraités.

Il sera de plus en plus important dans ce contexte qu'apparaisse une force rejetant la fausse opposition entre la politique menée par la gauche au gouvernement et celle de la droite et de l'extrême droite, représentant l'une comme l'autre les intérêts de la bourgeoisie. Une force politique pour affirmer clairement les intérêts, diamétralement opposés à tous ceux-là, de la classe ouvrière. Et aussi pour montrer aux catégories laborieuses non salariées que ce ne sont pas les revendications des travailleurs qui les ruinent, mais les banques et les grands groupes capitalistes de l'industrie et de la distribution, et que l'intérêt, aussi bien matériel que politique, de tous ceux qui vivent de leur travail est de se retrouver côte à côte, dans un combat commun contre le grand capital.

Georges KALDY

À Saint-Denis, Patrick Braouezec, député PCF puis apparenté depuis dix-neuf ans, qui se présentait sous l'étiquette Front de gauche, a été battu le 17 juin par Mathieu Hanotin, conseiller général socialiste sur la ville mais presque inconnu localement. La circonscription n'avait jamais été perdue par le PCF.

Si ce jeune élu de 33 ans a bénéficié de la « vague rose », ce n'est pas la seule raison de cet échec de Braouezec. Et c'est bien dans la politique menée par le PCF et ses satellites rénovateurs ou refondateurs, donc par Braouezec lui-même, qu'il faut chercher les causes de cet effritement électoral.

Les communistes de Saint-Denis ont payé, comme tout le parti, le prix de la participation de ministres communistes aux gouvernements passés. L'électorat populaire a eu tendance à mettre dans un même panier les notables socialistes et communistes. Le milieu de gauche local a eu de plus en plus de

mal à voir la différence entre la politique menée par les élus PCF et socialistes. Braouezec a lui-même fortement contribué à brouiller les cartes. Il n'a cessé de prendre ses distances à l'égard du PC, estimant sans doute avoir plus de chances de bénéficier d'un poste ministériel. Ainsi, dès 1995, il a appelé indifféremment à voter écologiste ou communiste. En 2007, il a carrément appelé à voter Bové, refusant de soutenir Marie-George Buffet. Puis en 2010, en pleines élections régionales, il a annoncé sa décision de quitter le PCF et a rassemblé des dissidents dans la Fase (Fédération pour une alternance sociale et écologique), où le mot communiste disparaît.

Mais, à tout bien considérer, l'évolution de Patrick Braouezec n'a fait que devancer celle du PCF. Au premier tour de ces élections législatives, il a eu soin de se présenter comme une composante de la majorité présidentielle. Les dirigeants du PCF, au nom de l'accord

électoral national avec le PS, lui ont demandé de se désister au profit du candidat socialiste qui l'avait devancé. Patrick Braouezec a refusé. Il est vrai que le Parti socialiste lui avait, par le passé, montré qu'il faisait lui-même peu de cas des accords électoraux puisque, malgré des accords de désistement réciproque, il s'était maintenu à Saint-Denis contre le Parti communiste aux municipales comme aux cantonales. Les dirigeants du Front de gauche n'en ont pas moins apporté leur soutien au candidat socialiste local, qui a pu arborer fièrement sur sa profession de foi le sigle du Front de gauche et celui du PCF... alors que Braouezec ne pouvait qu'invoquer des soutiens locaux.

La perte de la circonscription est l'illustration de l'effritement du PCF. Cette bataille perdue a sans doute contribué à dérouter un peu plus des militants attachés, à leur façon, à l'idéal communiste.

Aline URBAIN

fil rouge

Châtions ces électeurs imbéciles... et indociles !

Si Ségolène Royal et Nadine Morano ne sont pas députées, elles sont, on l'a vu, profondément dépitées.

Toutes deux se posent en victimes d'un traître. Ségolène s'estime trahie par un responsable socialiste en Charente-Maritime, qui n'a pas accepté que ce soit la direction de son parti qui décide. Nadine, elle, s'estime trahie par un imitateur qui l'a piégée en lui faisant dire qu'elle se sentait proche du FN.

Honte sur ces électeurs qui se sont si facilement laissés bernier ! Ils mériteraient d'être rayés des listes électorales...

Philosophie et vie réelle

Interrogé sur ce qu'il aurait répondu à la question posée aux candidats bacheliers dans l'épreuve de philosophie « *Seriez-vous plus libre sans l'État ?* », Vincent Peillon, ministre de l'Éducation, a répondu : « *La vraie question est : quel État nous permet d'être libre ?* » Et son gouvernement y a déjà répondu concrètement : l'État présidé par Hollande va laisser pratiquement Citroën libre de fermer son

usine d'Aulnay, et ses ouvriers libres de partir au chômage.

Sauf si ces derniers se défendent et obtiennent le maintien de leurs emplois et leurs salaires. Mais ça, ce n'est pas qu'un problème philosophique.

L'art du boniment n'a pas d'âge

« *Nous avons une mesure phare qui est l'augmentation de 200 euros de tous les salaires, jusqu'à 1 500 euros, par la prise en charge des cotisations salariales par l'État* », c'est ce qu'a déclaré la nouvelle députée du FN Marion Maréchal-Le Pen

Ce qui revient à proposer que l'État paye une partie des salaires à la place du patron !

Pour ce parti, dirigé par un millionnaire, pas question

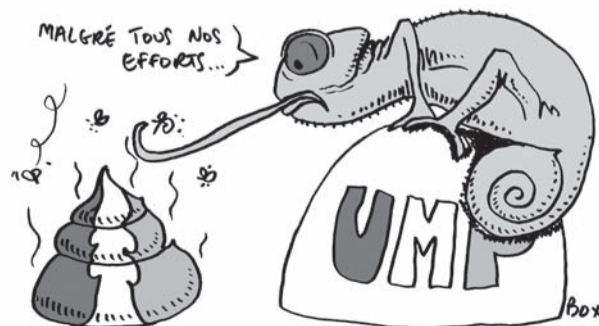
de toucher aux profits des capitalistes.

Une Chambre blanche et plutôt masculine

La « diversité » progresse au sein de l'Assemblée nationale. Elle compte huit députés d'origine africaine, asiatique ou maghrébine, qui vont rejoindre les trois élus d'outre-mer déjà présents. 11 députés sur 577, on ne peut pas parler de raz-de-marée. Pour ce qui est du nombre de femmes élues, on reste bien en dessous de la parité.

Et de toute façon ceux qui ne sont vraiment pas représentés à l'Assemblée, ce sont les travailleuses et les travailleurs, ni par le nombre ni par la politique qui est défendue dans cette enceinte.

MORAND ET GUÉANT BLACKBOULÉS



• Union nationale

« On croit mourir pour la patrie... »

Le 14 juin, Sarkozy était invité par son successeur, Hollande, lors d'un hommage religieux puis militaire à quatre soldats français tués en Afghanistan. Les deux interprètes afghans tués en même temps qu'eux ont d'ailleurs été passés sous silence : peut-être auraient-ils fait tache au moment d'un discours placé sous le signe du patriotisme et de l'union nationale.

C'est paraît-il la tradition que dans de telles circonstances une cérémonie enjambe les frêles barrières qui séparent les discours de la gauche de ceux de la droite, et qu'une brochette d'anciens présidents et d'anciens ministres des deux bords soient invités à se recueillir autour de « valeurs » communes.

Hollande n'a donc pas failli à la coutume, déclarant que les soldats français étaient morts pour « des valeurs justes », « les valeurs de la France ». Il n'a pas hésité à invoquer « l'esprit de sacrifice » qu'implique « la fidélité à la

patrie », sûr qu'il était qu'aucun des invités d'honneur à cette cérémonie n'allait lui rappeler les paroles d'Anatole France : « *On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels.* »

Non, le personnel politique de droite pouvait communier en toute quiétude avec le nouveau président « socialiste », dont le discours s'est conclu par une référence à...

de Gaulle et à sa « flamme » : celle de la « France éternelle ». Il n'y a pourtant pas de quoi être fier du fait que les expéditions militaires françaises pour soumettre des peuples de différents continents fassent des morts, en l'occurrence des soldats français, et en fassent d'ailleurs encore bien plus dans le camp d'en face, le camp afghan.

Jean SANDAY

AFGHANISTAN : LE CHANGEMENT... DANS LA CONTINUITÉ



• Encadrement des salaires des patrons

Du bluff pour faire passer la pilule de l'austérité

Le candidat-président l'avait promis, le ministre de l'Économie vient de l'annoncer : des patrons vont voir leur salaire plafonné. Mais le plafond atteint une belle hauteur et ne concerne que quelques dizaines d'individus.

Le ministère de l'Économie intitule la mesure : Moralisation et encadrement des rémunérations des dirigeants d'entreprises. Le titre est audacieux.

En fait la mesure concerne les mandataires sociaux, c'est-à-dire les dirigeants nommés par les conseils d'administration des entreprises publiques dont l'État est l'actionnaire majoritaire. Sont donc visés les présidents et autres PDG d'une cinquantaine d'entreprises détenues majoritairement par l'État, comme la SNCF, EDF, France

Télévisions, la RATP et autres, et une vingtaine de leurs filiales.

Initialement, la rémunération de ces patrons devait être plafonnée à vingt fois le salaire le plus bas dans l'entreprise qu'ils dirigent. Finalement, ce plafond sera calculé sur la base de vingt fois le salaire moyen des 10 % des salariés les moins payés dans une quinzaine des plus grandes entreprises publiques. Le plafond s'est ainsi élevé pour atteindre la coquette hauteur de 450 000 euros par an, soit près de 27 fois le smic et non pas vingt fois comme l'électeur crédule aurait pu le penser.

À en croire les journaux économiques, une vingtaine de mandataires sociaux des grandes entreprises du public gagneraient plus de 450 000 euros par an et seraient donc sur la sellette. Mais pas les hauts cadres de ces entreprises – dont certains

gagnent pourtant plus que leur patron – car leur salaire est fixé par contrat de travail et le gouvernement se dit donc dans ce cas incompetent. Les entreprises publiques où l'État n'est pas majoritaire, telles que France-Télécom ou GDF, ne sont pas non plus concernées. Pour celles-ci, le ministre promet de « donner des instructions fermes pour que soit portée la même exigence ». On imagine l'efficacité de telles promesses... Enfin, pour ce qui concerne les entreprises privées, ce même ministre nous assure de sa « conviction que cela inspirera l'assainissement de certaines pratiques ». Là, on entend carrément les grands patrons rigoler.

Pour sûr, si cela ne dépend que du gouvernement, les patrons ont encore de beaux jours, et de gros salaires, devant eux.

Sophie GARGAN

• Les projets du gouvernement

Les entreprises taxées à dose homéopathique

Le gouvernement Ayrault fait distiller des annonces concernant une taxation plus importante des grandes entreprises ou une augmentation de la taxe sur les transactions financières de 0,1 à 0,2 ou 0,3 %.

Ainsi le gouvernement instituerait un prélèvement à la source de 3 % sur les dividendes versés aux actionnaires, ce qui devrait rapporter 800 millions d'euros, compensant ainsi la perte de recettes provoquée par la suppression de la retenue de 30 % sur les fonds de placement étrangers.

De plus, les groupes percevant des dividendes de la part de leurs filiales ne paieraient pas la taxe dès lors qu'ils posséderaient plus de 5 % du capital de ces filiales, pour éviter nous dit-on que les filiales soient taxées deux fois.

Comme on le constate, tout cela n'a vraiment rien de révolutionnaire. S'attaquer aux grandes entreprises pour les obliger à réinvestir les bénéfices dans la production plutôt que de choyer les actionnaires, comme prétend vouloir le faire le gouvernement avec cette taxe ridicule, nécessiterait une autre volonté politique. En 2011 les groupes du CAC 40 ont

distribué 45 milliards d'euros en dividendes et rachats d'actions, un montant en hausse de 15 % par rapport à 2010. Et parallèlement le chômage n'a pas cessé d'augmenter. Contraindre les entreprises à ne pas licencier, à ne pas fermer d'usines et de sites, et à répartir le travail entre tous sans baisse de salaire, voilà la seule mesure qui pourrait changer la situation du monde du travail. Mais ce n'est pas cela la politique du gouvernement PS, pas plus que ce n'était celle de ses prédécesseurs.

C'est la même chose en ce qui concerne les salaires. Le gouvernement annoncera le 26 juin l'ampleur du « coup de pouce » au smic. Mais on sait déjà que l'augmentation sera à dose homéopathique. En réalité, pour que l'ensemble des salariés puissent vivre correctement il ne devrait pas y avoir un salaire inférieur à 1 700 euros net. Et les montants des bénéfices des entreprises montrent qu'il y a l'argent pour cela.

Au-delà des effets d'annonce, relayés abondamment par les médias, forcer le patronat à payer nécessitera des combats décisifs permettant de changer le rapport de forces en faveur des travailleurs.

Catherine OLIVIER

• 264 morts de la rue en six mois

« Il ne dormira plus dehors »

Comme il le fait régulièrement, le collectif Morts de la rue a commémoré lundi 19 juin les femmes et les hommes qui, faute de domicile, sont morts dans la rue. Cela peut vouloir dire aussi bien dehors que dans un abri de fortune, un jardin, un hébergement provisoire, etc.

Bien qu'il soit difficile d'en connaître le nombre exact puisqu'aucun recensement officiel n'est fait, le collectif, en pratiquant différents recoupements, fait état de 264 personnes décédées ainsi durant les six derniers mois. Ce nombre est en augmentation sur les dernières années : ils étaient 377 en 2008, 406

l'année suivante, 477 en 2010 à mourir de maladie, d'isolement, mais surtout de violence pour la majorité des sans-domicile. Si, en 2011, on avait recensé 390 morts, on s'achemine vers un nombre nettement supérieur en 2012. L'espérance de vie des SDF est de 49 ans, alors qu'elle avoisine les 80 ans pour l'ensemble de la population.

Au travers de cette cérémonie, le collectif entend dénoncer l'incurie des pouvoirs publics face à cette situation inadmissible qui consiste à laisser les plus pauvres vivre, et aussi mourir, dans la rue.

M. L.

• Industrie automobile

Pour maintenir les profits Les patrons veulent l'aide de l'État

PSA et Renault n'ont guère attendu pour se mettre en tête de la file des demandes d'aides étatiques. Les annonces de ventes en baisse - 7,7 % de chute en Europe de janvier à mai pour l'ensemble du secteur - ont déclenché presque automatiquement des appels au secours de la part de Renault et PSA.

Tandis que Carlos Ghosn, le PDG de Renault, joue les Cassandra en annonçant « s'attendre au pire dans les trois, quatre années à venir », Carlos Tavarès, le numéro deux, prédit 16 % de baisse des ventes du groupe en Europe au premier semestre 2012 et réclame un coup de pouce, une reprise de la prime à la casse par exemple. Cette mesure n'est pas forcément « ce qu'il y a de mieux » chez PSA où les dirigeants espèrent tout de même obtenir leur part d'aides. À son tour, l'agence de notation Fitch suggère, à destination des constructeurs, des mesures fiscales ou des prêts bonifiés à la recherche-développement et, en tout cas, de ne pas chercher à les dissuader de supprimer des emplois.



Le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, juge « difficile pour un État d'aller contre le vent négatif du marché », mais il jure que le gouvernement s'intéresse de près à la demande des constructeurs.

Mais dans un passé récent, depuis 2008, huit milliards d'euros ont été dépensés en plans d'aide à la filière automobile, sans compter le milliard investi en 2009 et 2010 pour financer les primes à la casse, et le milliard du bonus-malus pour véhicule moins polluant, autant de cadeaux directs ou indirects à PSA et Renault, en particulier.

Or pendant ce temps, les deux constructeurs accumulaient sans discontinuer les profits. Rien qu'en 2011, Carlos Ghosn annonçait fièrement

2 milliards de bénéfices, 11 milliards de liquidités et un quadruplement des dividendes versés aux actionnaires. Pour PSA, n'étaient annoncés « que » 588 millions de bénéfices qui représentent quand même, depuis 2000, une accumulation de 9 milliards d'euros.

Cela n'empêche nullement les dirigeants de ces groupes de bloquer quasiment les salaires des travailleurs, de supprimer des milliers d'emplois et de menacer de fermeture des usines entières.

La question n'est donc pas celle des aides d'État, à prendre sur l'argent public, mais d'une plus saine utilisation des profits accumulés : ils doivent servir à l'embauche et à la hausse des salaires!

Viviane LAFONT

• Coupures de courant

Les usagers victimes de l'incurie d'EDF

Électricité réseau distribution France (ERDF), filiale d'EDF pour la distribution de courant électrique, a donné ses statistiques des coupures de courant par département pour le premier trimestre de cette année, ainsi que la comparaison avec le premier trimestre de l'an passé. Il apparaît que toute une partie du pays est abonnée à ces coupures de courant, et que leur durée a considérablement augmenté d'une année sur l'autre.

Les usagers ont subi en moyenne 89 minutes de coupures dans le Nord, 71 dans le Var, 42 dans l'Aude, 37 dans le Pas-de-Calais, en augmentation respectivement de 76, 55, 19 et 17 minutes. En comparaison, les usagers de Paris n'ont eu que six minutes de coupures, ceux de la Seine-Saint-Denis huit.

ERDF fait valoir que cette année les lignes électriques ont été endommagées par les chutes de neige dans le Nord et le Pas-de-Calais, et par des inondations catastrophiques dans le Var. C'est un fait, mais il était largement prévisible.

C'est tous les ans qu'il neige beaucoup plus dans le Nord que dans le Var, où en revanche les crues des cours d'eau sont souvent très violentes. Ce serait la moindre des choses qu'EDF prenne en compte ces données.

Enfin pendant dix ans, de 1995 à 2004, EDF a fortement réduit ses travaux de rénovation. Elle préfère acheter des sociétés à l'étranger plutôt que de consacrer de l'argent à moderniser et à enterrer les lignes, de façon à ce qu'elles soient hors de portée de la neige ou des inondations. En 2005 ces investissements ont repris et atteindraient trois milliards par an.

EDF fait chaque année des milliards de profits. Mais ces profits vont en priorité aux actionnaires, dont l'État, sous forme de dividendes ou d'achats spéculatifs. Les usagers, qui par leurs factures et leurs impôts ont payé l'énorme infrastructure électrique du pays, EDF ne pense à eux que lorsqu'il s'agit d'augmenter les tarifs.

Vincent GELAS

• Carrefour

Nouveau PDG, mais vieilles méthodes

Les actionnaires de Carrefour, le géant de la distribution, réunis en assemblée générale lundi 18 juin pour entendre le nouveau PDG Georges Plassat, ont eu la surprise de recevoir la visite de salariés qui s'étaient invités pour demander des comptes et crier leur colère. À plus d'une centaine, à l'appel des syndicats CGT et CFDT, portant tous des tee-shirts sur lesquels ont pouvait lire « Halte aux restructurations destructrices, actionnaires voraces ça suffit », ils ont dénoncé les 10 000 emplois supprimés en trois ans dans les magasins en France et demandé des comptes sur la menace de suppressions de 3 à 4 000 emplois dans 200 magasins et les sièges sociaux. Ils ont aussi protesté contre le parachute doré accordé à l'ex-PDG, Lars Olofson qui part avec une retraite-chapeau estimée entre 300 000 et 500 000 euros par an et une indemnité de non-concurrence d'environ 1,5 million d'euros. Bien

que critiquant à mots couverts son prédécesseur, le nouveau PDG a pourtant demandé aux actionnaires d'accorder ces sommes à Olofson. Par contre, aux salariés demandant des garanties sur l'emploi, il n'a su que leur dire que rien n'était encore décidé et que « nous serons là pour faire les choses

proprement si nécessaire ».

Bien sûr, Georges Plassat a dressé le tableau d'un groupe qui serait au bord du gouffre, demandant trois ans pour le redresser, prenant prétexte de la baisse des bénéfices de 14,3 % en 2011 et du recul des parts de marché face à la concurrence de Casino et de Leclerc

notamment. Mais il s'est bien gardé de dire que le groupe reste bénéficiaire avec 371 millions d'euros en 2011 et que sur les seules quatre dernières années, près de trois milliards de bénéfices ont été engrangés pour le plus grand profit des deux actionnaires principaux, Bernard Arnault du groupe de

luxes LVMH et le fonds de pension Colony groupe.

Carrefour emploie environ 471 000 salariés dans le monde, près de 112 000 en France et il reste le numéro 2 mondial du secteur. Il aurait largement les moyens de maintenir tous les emplois dans tous ses magasins.

Cédric DUVAL

• Pyrénées-Orientales

Le monopoly de la grande distribution

Dans les Pyrénées-Orientales, ces derniers mois, un hypermarché et cinq supermarchés sous enseigne « Carrefour Market » ou « Champion » (groupe Carrefour) sont passés sous enseigne « Intermarché ». Ce changement résulte de la vente par Carrefour des 50 % de parts qu'il détenait au sein de la société Altis, propriétaire de vingt hypers et supermarchés dans le sud-ouest. Et c'est Intermarché qui

a racheté le tout pour renforcer son implantation dans la région.

Carrefour a encaissé pour cette vente environ 150 millions d'euros, qui sont allés remplir les poches des actionnaires.

Quant aux salariés des magasins qui sont ainsi vendus de groupe en groupe dans le cadre de ce grand jeu de monopoly, c'est bien sûr le cadet des soucis des dirigeants et des

actionnaires de ces trusts de la grande distribution. Dans le département, ce sont 400 travailleurs qui sont ainsi « cédés » avec les murs. Leur emploi n'est garanti par la loi que pendant quinze mois, et les salariés concernés s'inquiètent à juste titre de ce qu'ils perdront des maigres avantages acquis au sein du groupe Altis. Car Intermarché revendrait lui-même ces magasins à des indépendants adhérents

du groupement, des patrons dont on est sûr que le premier objectif sera de rentabiliser au plus vite leur investissement en payant des salaires au minimum.

Reste aux travailleurs de ces magasins à troubler leur petit jeu, en montrant qu'ils ne sont pas des pions. Ils ont en tout cas raison de se préparer à défendre leurs intérêts vitaux, face à tous ces requins.

Correspondant LO

• Grèce

Les élections du 17 juin

Succès de la droite... pour la même politique

En Grèce, c'est finalement le parti de droite, la Nouvelle démocratie (ND), qui s'est retrouvé en tête des élections du 17 juin. Avec 29,7 % des voix, il a obtenu 129 sièges, grâce au bonus de 50 sièges attribué au parti arrivant en tête. La coalition de la gauche radicale (Syriza) le talonne de près, avec 26,9 % des voix et 71 sièges. Chacun des deux a gagné 10 % des voix. Le troisième, le parti socialiste Pasok, a encore un peu reculé, à 12,3 % et 33 sièges.

Dans un climat assez tendu, le chantage à la sortie de l'euro et de l'Union européenne fait par la bourgeoisie grecque, par ses partis classiques, en particulier à droite, et par la plupart des dirigeants européens a dû jouer. Mais il y a aussi la lassitude et le désarroi d'une partie de la population dont la vie quotidienne devient de plus en plus dure et qui s'est d'ailleurs davantage abstenue que lors du précédent scrutin du 6 mai (37,5 % au lieu de 34,9 %).

Les tendances constatées lors du scrutin du 6 mai se sont

confirmées, y compris la présence du parti d'extrême droite, Chryssi Avghi (Aube dorée), toujours à 6,9 % (et 18 députés). On ne peut pas dire que ce parti ait cherché à se « dédramatiser » entre les deux élections. Son leader a multiplié les déclarations provocatrices et antisémites et a annoncé qu'il mettrait « de l'ordre dans le Parlement ». Son porte-parole, lors d'un débat télévisé, a jeté un verre d'eau à la tête d'une porte-parole de Syriza et giflé une députée du Parti communiste, avant d'aller porter plainte contre elles pour « injures » ! Et

surtout ses militants ont continué les agressions contre les travailleurs immigrés. Le fait que ce parti ait à nouveau comptabilisé plus de 400 000 voix témoigne du pourrissement de la situation, une partie de la population n'hésitant pas à se tourner vers lui.

En revanche le Parti communiste (KKE) a reculé de quatre points par rapport au 6 mai, retombant, avec 4,5 % et 12 députés, en dessous de son score de 2009. La crainte des électeurs devant son mot d'ordre de retrait de l'Union européenne, l'abstention, le « vote utile » pour Syriza : plusieurs facteurs ont dû jouer dans cette chute.

Les partis qui n'ont pas obtenu 3 % des suffrages n'ont aucun élu, du fait de la loi électorale. Il ne reste que deux autres plus petites formations entrées au Parlement : une de droite (Grecs

indépendants) et une de gauche (Gauche démocratique), créées par des députés dissidents des partis classiques, qui ont obtenu respectivement 7,5 % (20 députés) et 6,25 % (17 députés).

C'est peut-être avec eux, en plus du Pasok, que Samaras, le chef de la Nouvelle démocratie, formera le nouveau gouvernement, puisque son parti n'a pas atteint à lui seul la majorité des sièges qui est de 150. On est donc reparti pour des tractations, sous l'œil attentif des dirigeants européens et des « marchés » qui se sont réjouis, au moins temporairement, de ne pas voir Tsipras, le leader de Syriza, occuper la première place. Tout cela pour aboutir sans doute à la même coalition gouvernementale, au même plan de rigueur, peut-être un peu remanié, et à la même impasse qu'avant les élections.

Il n'en reste pas moins que Syriza, qui est passé en trois élections depuis 2009 de 6 % à 16 % puis 26 %, peut inquiéter la bourgeoisie, sinon en tant que tel, du moins pour ce qu'il reflète comme évolution de l'opinion. La situation empire quotidiennement. Le chômage dépasse officiellement les 22 %, plus de 27 % dans la deuxième ville du pays, Thessalonique. La fréquentation des soupes populaires augmente et l'état sanitaire du pays devient plus qu'inquiétant : les maladies chroniques ne peuvent plus obtenir de médicaments des pharmacies, que la Sécurité sociale n'a plus les moyens de rembourser. Alors, l'exaspération monte contre cette misère croissante imposée à la population pour prix d'une crise dont la responsabilité incombe à d'autres.

Sylvie MARÉCHAL

Syriza : politique de gauche radicale ou politique des travailleurs ?

L'ascension de Syriza a été très rapide. Dans ce pays habitué depuis des dizaines d'années à l'alternance de deux partis Nouvelle démocratie et Pasok, opposés ou complices, mais également enracinés dans leurs fiefs grâce aux manœuvres et au clientélisme, les députés de Syriza et leur leader Alexis Tsipras font figure de personnalités nouvelles et radicales qui tranchent sur la corruption ambiante.

Syriza est une coalition dont Synaspismos est le groupe le plus important, qui est né lui-même du regroupement de deux scissions successives du Parti communiste (KKE) : l'une, en 1968, qui avait abouti à la création du KKEs (Parti communiste « de l'intérieur »), et l'autre après 1989. C'est en 2004, lors d'élections législatives, qu'a été créé Syriza, en regroupant autour de Synaspismos

différentes tendances de gauche ou d'extrême gauche, presque toutes d'anciens courants du KKE. En 2007, Alexis Tsipras en est devenu le président après avoir été, plus jeune, membre des Jeunesses communistes, leader syndical étudiant et militant altermondialiste.

Le programme électoral de Syriza remettait en cause les sacrifices imposés aux classes populaires, les coupes dans les pensions, dans les salaires, la dégradation des services publics et réclamait « une annulation sélective de la plus grande partie de la dette, (...) le service de cette dette à des conditions plus favorables ainsi que des mesures pour le développement et l'emploi ».

Tout au long de la campagne, Tsipras a répété que pour lui, contrairement à ce que disaient ses détracteurs, « il ne peut y avoir de solution politique en dehors de l'euro », mais que la Grèce « a le droit et le devoir de défendre son intérêt national » et qu'il faut « unir les forces de gauche pour la refondation de la zone euro et de l'euro ».

Face à ses adversaires politiques, face à tous ceux qui, en Grèce et au dehors, prônaient la soumission aux mesures d'austérité insupportables qui ruinent la population sans jamais contenir les banquiers, on comprend que le discours de Syriza ait eu

du succès.

Mais la question est : comment et avec quels moyens Syriza, une fois au gouvernement, aurait-il pu imposer tout cela à la bourgeoisie grecque et aux bourgeoisies des États européens ? Comment empêcher que le pays soit pris à la gorge, s'il avait vraiment voulu s'opposer aux diktats des banques, à la spéculation, et cesse de s'enfoncer dans la spirale de la dette, comme c'est le cas depuis plus de deux ans ?

Un cadre de Syriza à Thessalonique reconnaissait lui-même : « Notre programme est très difficilement applicable. Nous ne

souhaitons pas être la force politique qui aura mené la Grèce à la catastrophe. »

La vérité est que, face aux diktats des banques et du capital en général, il faut être prêt à aller jusqu'au bout du combat, y compris jusqu'à les exproprier, en s'appuyant sur la mobilisation des travailleurs, à s'en prendre aux possédants, à commencer par ceux de Grèce. C'est entre autres la différence entre une politique révolutionnaire et la politique réformiste, toute radicale qu'elle soit, qui est celle de Syriza.

S. M.

G20, Le spectacle continue

François Hollande n'a pas eu peur du ridicule en se félicitant, à la sortie du G20, d'un sommet « utile », ajoutant que s'il n'a pas adopté la taxe sur les transactions financières, quand même « ça va se faire ». En fait le club des pays riches, dont les dirigeants étaient réunis les 18 et 19 juin pour le sommet 2012 du G20, près des plages mexicaines luxueuses de Los Cabos, n'a comme à chaque fois guère engendré autre chose que des déclarations.

Comparée à la précédente, la cuvée juin 2012 du « sommet »

ne diffère que par deux ou trois chefs d'État ou de gouvernement remplacés. Au-delà des pieux engagements « à prendre les mesures nécessaires pour renforcer la croissance mondiale et restaurer la confiance », la seule chose concrète est l'enveloppe de 456 milliards de dollars accordée au FMI afin qu'il continue de soutenir par des prêts – à quel prix pour les populations – l'économie des pays pauvres, comme la corde soutient le pendu.

L'accent a été mis sur des assauts à fleurlet moucheté, mais aucune décision d'importance, et surtout

• Crise de l'euro

Les spéculateurs sont à l'œuvre

Après l'annonce des résultats des élections législatives en Grèce – de la victoire électorale de la droite – les Bourses européennes ont ouvert en hausse lundi 18 juin. Pas pour longtemps. À la fin de la journée, toutes, à l'exception de la Bourse grecque, ont terminé en baisse. Si l'on en croit la presse, c'est parce que les investisseurs n'étaient pas si rassurés que cela par le résultat des élections grecques et, surtout, en raison de leurs doutes sur la capacité de l'État espagnol à faire face à la déconiture de ses banques.

Le plan européen de sauvetage des banques espagnoles destiné à « rassurer les marchés », avec l'aide des 100 milliards d'euros promis par l'Europe, a en effet fait long feu. Au-delà des banques, c'est désormais la solvabilité de l'État espagnol lui-même, sa capacité à rembourser ses dettes, qui serait désormais en cause

et susciterait l'inquiétude des marchés financiers et, derrière elle, en fait, l'intérêt des banquiers spéculateurs.

En l'occurrence, l'inquiétude de ces fameux marchés qui fait chaque jour la une des journaux a vraiment bon dos. Ces marchés ne sont pas anonymes, ils sont faits de spéculateurs qui ne sont pas du tout inquiets, mais font monter les enchères.

Ainsi, lundi 18 juin, l'État espagnol qui émettait pour trois milliards d'euros d'obligations à trois et cinq ans a trouvé preneur, mais il a dû payer le prix fort pour ses nouveaux emprunts : presque deux fois plus cher que le mois dernier.

Le même jour, le taux d'intérêt des obligations espagnoles à dix ans franchissait pour la première fois le seuil de 7 % sur le marché secondaire, seuil présenté comme insupportable à court terme pour les finances

d'un État.

C'est en tout cas la preuve que, s'il y a des vendeurs, qui préfèrent se défaire des obligations espagnoles qu'ils détiennent, il y a aussi des acheteurs, des banquiers et autres spéculateurs financiers, qui eux spéculent sur les difficultés du pays à la manière d'usuriers qui n'acceptent de prêter qu'à des taux faramineux.

En faisant monter les enchères, ils contribuent, en toute connaissance de cause, à l'approfondissement de la crise. Mais ils ne sont pas inquiets et n'ont pas besoin d'être rassurés : ils n'ignorent rien des risques d'une situation dont ils sont responsables et dont ils tirent profit. Mais ils parient sur le fait qu'au bout du compte, en cas de défaut, les États européens, directement ou par banques centrales interposées, viendront à leur secours, comme ils l'ont fait



jusqu'à présent, leur permettant de récupérer leur mise. En attendant, ils encaisseront, mois après mois, la prime de risque, vivant des prélèvements

opérés sur les États, et au-delà sur des populations toujours plus étranglées.

Jean-Jacques LAMY

• Grande-Bretagne

De Jaguar à Vauxhall

La politique nationaliste des appareils syndicaux

Unite, le plus grand syndicat britannique et principal syndicat dans l'automobile, vient de publier un programme intitulé *Au volant de la croissance, une stratégie pour l'automobile britannique, dans lequel ses dirigeants développent la politique qu'ils proposent face à la crise.*

Pas question néanmoins de poser le problème de la défense des intérêts des ouvriers du secteur : c'est de ceux de l'industrie en général qu'il s'agit, c'est-à-dire

des entreprises et de leurs actionnaires. Ce programme est en fait surtout consacré à donner de bons conseils au gouvernement pour aider le patronat de l'automobile, par des mesures protectionnistes. Par exemple, notant que 72 % des voitures utilisées par la police sont construites à l'étranger, Roger Maddison, responsable de l'automobile à la direction de Unite, s'insurge : « *Jamais cela n'arriverait en France ou en Allemagne.* » Et d'entonner le trop fameux couplet du « produits anglais ».

Sans doute y a-t-il bien un petit passage dans ce programme où Unite dit être « opposé par principe » aux baisses de salaire et autres attaques contre les conditions de travail, qui ont touché nombre d'entreprises du secteur. Seulement il y a loin de la rhétorique aux actes.

« Efforts » et salaires en baisse

Ainsi, fin mai, le même Roger Maddison saluait l'annonce de profits et de ventes record par le groupe JLR (Jaguar-Land-Rover), citant cette entreprise en exemple à tous les constructeurs opérant en Grande-Bretagne et louant les « efforts » de ses ouvriers. Des « efforts », ça oui, et grâce à Unite qui, depuis trois ans, se joint au chantage à l'emploi de JLR pour faire avaler aux ouvriers des baisses de salaire et une aggravation de leurs conditions de travail.

En mai, ce même scénario s'est reproduit, cette fois à l'usine General Motors-Vauxhall d'Ellesmere Port, dans la région de Liverpool. Cette fois, le même Roger Maddison, au nom de Unite, a recommandé l'acceptation d'un accord qui, selon GM

et Unite, garantirait le maintien en activité de l'usine avec la mise en production du nouveau modèle de la Vauxhall Astra en 2015. Faute d'autre perspective, les ouvriers de Vauxhall ont cédé au chantage en votant pour cet accord à 94 %. Mais à quel prix !

Pour tous, ce serait un gel des salaires pour deux ans, le samedi travaillé obligatoire, l'introduction d'un système dit d'« heures corridor », qui permet au patron d'embaucher et débaucher les ouvriers sans préavis et sans avoir à payer des heures majorées, le retour du travail de nuit, deux heures de plus sur la semaine de travail et, pour l'entretien, une flexibilité totale sept jours sur sept.

Quand aux nouveaux embauchés, ils ne toucheront que 70 % du salaire des ouvriers actuels faisant le même travail, rattrapable par paliers sur cinq ans (s'ils n'ont pas perdu leur emploi d'ici là) et ne bénéficieront pas de la retraite maison.

Drôle de « victoire »

Voilà ce que Unite a osé présenter comme une « victoire pour l'automobile britannique » aux

ouvriers d'Ellesmere Port.

Moyennant quoi, l'usine de Bochum en Allemagne sera fermée et la production de la nouvelle Astra sera répartie entre Ellesmere Port et Gliwice, en Pologne. Le coût du travail en Grande-Bretagne est donc estimé aussi bas qu'en Pologne par les comptables de General Motors eux-mêmes, c'est tout dire ! Et Len McCluskey, leader de Unite, de saluer l'événement en pronostiquant le retour prochain en Grande-Bretagne de productions précédemment délocalisées.

Inciter les ouvriers britanniques à vendre leur force de travail à n'importe quel prix auprès des capitalistes, voilà à quoi se ramène la défense de l'industrie « nationale » des appareils syndicaux. Heureusement, ils ne sont pas toujours suivis. Les ouvriers de l'usine Jaguar de Castle Bromwich, près de Birmingham, ne viennent-ils pas d'envoyer sur les roses Roger Maddison qui leur recommandait d'accepter de travailler les samedis en échange d'une vague promesse d'un millier d'emplois supplémentaires ?

François ROULEAU



• Egypte

L'armée dissout l'assemblée législative Entre dictature militaire et obscurantisme religieux

Le 14 juin, la Cour constitutionnelle égyptienne a créé la surprise en dissolvant l'assemblée législative qui avait été élue en plusieurs étapes, entre novembre 2011 et janvier 2012, et au sein de laquelle les Frères musulmans avaient remporté 235 sièges sur 498. Le Conseil suprême des forces armées, le CSFA, a ensuite annoncé qu'il reprenait en main directement le pouvoir législatif, concentrant donc les principaux pouvoirs.

La conséquence immédiate va être que, quel que soit le résultat de l'élection présidentielle en principe officialisé le 21 juin, celui des deux candidats qui sera déclaré vainqueur – Mohamed Morsi, le candidat de la confrérie ou Ahmad Chafiq, l'ancien Premier ministre de Moubarak, qui se sont aussitôt proclamés tous deux élus – se trouvera sans guère de pouvoir, privé d'appui législatif. Et dans les deux cas, le CSFA restera seul arbitre en Egypte, comme c'est d'ailleurs le cas depuis plus d'un an, depuis le départ de Hosni Moubarak en février 2011.

Cette situation n'est donc pas vraiment nouvelle : depuis les manifestations de début 2011 contre la dictature égyptienne, la « transition



Manifestation anti-Moubarak en 2011.

démocratique» promise s'est rapidement révélée un leurre dissimulant, sans grand succès, le fait que le pouvoir demeurait aux mains des forces armées et des dix-neuf officiers du CSFA, le général Tantaoui en tête. L'essentiel pour les militaires était de continuer à contrôler l'appareil d'État, comme ils le font depuis 1952, ainsi qu'une grande partie de l'économie du pays. En se débarrassant du dictateur honni, en faisant à cette occasion acclamer l'armée « défenseur du peuple » face à Moubarak, les dirigeants de l'armée s'étaient donné le moyen d'assurer la continuité du pouvoir d'État.

À présent, entre l'armée et les Frères musulmans, on assiste à la suite d'un affrontement qui dure depuis des années de façon plus ou moins feutrée. Avant même la chute de Moubarak, la confrérie était devenue une sorte d'opposition tolérée, pour son rôle d'exutoire politique, mais surtout parce que ses membres, ses militants, implantés dans les quartiers les plus pauvres, fournissaient une aide sociale multiforme là où l'État et les municipalités abandonnaient le terrain. Ce rôle d'assistance qui leur permettait d'asseoir leur implantation en faisait un facteur de stabilité sociale face à une misère

parfois explosive. Ce faisant, ils complétaient utilement la dictature exercée par l'armée et la police au profit de la bourgeoisie égyptienne.

Cependant, la situation créée par le départ de Moubarak a modifié l'équilibre entre les deux forces, permettant aux Frères musulmans d'occuper plus d'espace dans le système politique lui-même. Visible-ment, l'armée n'a pas l'intention de le leur laisser. La décision du 14 juin est un épisode de plus de cet affrontement pour le pouvoir qui risque de continuer dans les mois qui viennent. Un affrontement dans lequel ni la prétendue « démocratie »

conquise en février 2011 ni les intérêts de la population qui s'était mobilisée contre Moubarak n'entrent vraiment en ligne de compte.

Une des conséquences de cette situation est que l'un des partis les plus obscurantistes, le Parti de la liberté et de la justice constitué par les Frères musulmans, semble à même de se forger auprès de la population l'image de la principale opposition « démocratique » à l'état-major et au CSFA. Le parti islamiste pourrait bien utiliser cette image non seulement pour se renforcer, mais pour imposer à la société égyptienne un certain nombre de reculs, déjà bien amorcés si l'on se réfère à la situation des femmes.

Il apparaît sans doute de plus en plus clairement, au moins à une partie de la population, que le départ de Moubarak n'a pas été la « révolution » que beaucoup ont prétendu. Du point de vue des intérêts des travailleurs et de la population pauvre, de leurs aspirations à la liberté, à une vie meilleure, la véritable révolution reste entièrement à faire.

Mais il faudra pour cela un parti prêt à lutter jusqu'au bout pour les intérêts des exploités, aussi bien contre les tenants de la dictature militaire que contre l'obscurantisme des Frères musulmans.

Viviane LAFONT

• Syrie

Pendant que la répression continue La mission de l'ONU jette l'éponge

Samedi 16 juin, le général norvégien Robert Wood a interrompu les opérations des trois cents observateurs des Nations unies présents en Syrie. Derrière cette décision, il y a les demandes des 42 pays participants qui refusent d'exposer plus longtemps leurs militaires non armés. Officiellement, cette mission n'est pas terminée mais « suspendue » jusqu'au moment où la situation apparaîtra comme plus sûre, c'est-à-dire à l'évidence pas dans l'immédiat.

Faisant suite à la mission des observateurs de la Ligue arabe qui avait rapidement avorté, cette mission de l'ONU était présentée comme un moyen d'apaiser le conflit entre le régime de Bachar El-Assad et une partie de son peuple, en révolte contre sa dictature depuis le 15 mars 2011 et d'inviter le

régime et l'opposition à dialoguer. Mais évidemment les combats se sont poursuivis sans relâche, que les observateurs soient présents ou pas, le régime continuant de réprimer avec violence la population civile et de s'affronter aux combattants de l'ASL (Armée syrienne libre).

Dès le départ, il s'agissait d'un faux-semblant des dirigeants occidentaux, qui n'ont nulle intention d'intervenir militairement contre une dictature qui, depuis des dizaines d'années, leur a rendu bien des services. Mais les dirigeants occidentaux doivent aussi tenir compte des effets, sur leur propre opinion publique, de l'acharnement d'un régime qui réprime sans vergogne tous ceux qui contestent son autorité.

Vis-à-vis de l'opinion publique des pays arabes, y compris de l'opinion syrienne, ils ne veulent pas non plus apparaître comme ayant été complices de

ce régime jusqu'au bout, au cas où il finirait par tomber. C'est pourquoi ils ont pris leurs distances et mis en place, après des mois d'inertie, ces « missions d'observation » qui maintenant ont fait long feu. De toute façon, tout en sermonnant le régime syrien, les observateurs invitaient plutôt les opposants au régime à rentrer dans le rang.

Assad continue donc de massacrer, tandis que de son côté Poutine et le régime russe refusent de le désavouer. Au fond, cela rend service aux Occidentaux qui peuvent invoquer le refus de la Russie pour ne pas intervenir.

Et, en attendant, on reparle

de discussions en marge du G20, de futures résolutions de l'ONU agrémentées de sanctions. On agite une fois de plus une éventuelle intervention armée sous l'égide de l'ONU... impossible pour le moment du fait du veto russe et chinois. Fabius parle de donner des moyens supplémentaires de communication à l'opposition syrienne et Koffi Annan de réunir les différents protagonistes à la fin du mois.

Comme on voit, la diplomatie offre donc encore bien des ressources pour faire du sur place.

Jacques FONTENOY

• PSA-Citroën – Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

La direction prépare la fermeture... Le gouvernement ne réagit pas

Maintenant que les élections sont passées, et conformément à son plan qui prévoyait d'annoncer la fermeture de l'usine d'Aulnay-sous-Bois en fonction « du calendrier électoral français », la direction de PSA semble accélérer ses préparatifs en vue de l'annonce... et du conflit qui pourrait éclater.

Côté nouveau gouvernement, jusqu'à récemment c'était le quasi-silence radio, avec seulement une vague promesse du cabinet d'Arnaud Montebourg de recevoir les syndicats « avant la fin juin ». Voulant rappeler que l'exigence des travailleurs n'était pas d'être reçus une énième fois, mais que soit organisée une réunion tripartite syndicats-PSA-État, une centaine d'ouvriers sont allés manifester, mercredi 13 juin, au meeting du Parti socialiste du Zénith. Banderoles, sono, slogans, tracts... ils ne sont pas passés inaperçus dans la salle. Mais le moins que l'on puisse dire est qu'aucun manifestant n'a ressenti la moindre solidarité de la part des cadres du PS présents ! Une délégation a tout de même été reçue par un membre du cabinet du Premier ministre, fixant pour le lundi 18 – juste après le deuxième tour des législatives – un rendez-vous avec Montebourg... sans la présence de la direction centrale de PSA.

Finalement, ce rendez-vous s'est transformé en réunion tripartite avec la présence de Denis Martin, n°2 de PSA.

Lors de cette réunion, Montebourg a eu le culot de prétendre ne pas bien connaître la situation et ne pas avoir lu le document confidentiel rendu public il y a un an – ce qui est pour le moins étonnant de la part d'un ministre censé s'occuper des usines menacées de fermeture. Il lui a donc été rappelé la politique de PSA :

fermer Aulnay pour surcharger Poissy, Mulhouse et Sochaux, et faire toujours plus de profit. Quant à Denis Martin, il a sans surprise campé sur ses positions, maintenant son discours hypocrite sur la non-visibility au-delà de 2014 et sur les baisses escomptées des ventes.

Ceux qui, dans l'usine, avaient encore l'espoir que Montebourg et la gauche au gouvernement agissent pour contraindre PSA à ne pas fermer, commencent à se rendre compte que cela ne va pas être aussi simple. À aucun moment il n'a ne serait-ce que laissé entrevoir la possibilité de mettre des bâtons dans les roues de PSA. Bien loin de prévenir Denis Martin que la fermeture d'Aulnay était impensable, il s'est contenté de lui demander... quand elle serait annoncée. « Et quand vous dites 2014, c'est janvier ou décembre ? » Le n°2 de PSA, qui sait lui depuis toujours qu'il n'a rien à craindre de Montebourg, ne s'est pas gêné pour ne pas répondre.

Cette entrevue est une preuve de plus que les travailleurs ne pourront compter que sur leurs propres forces pour se défendre.

Des menaces qui se précisent

Mais, au sortir de la réunion, ce sont surtout les déclarations de Gérard Ségura, le maire PS d'Aulnay, qui ont circulé dans l'usine comme une traînée de poudre : il a expliqué à la presse qu'il pensait



Une manifestation contre la fermeture à PSA-Aulnay.

que PSA allait annoncer la fermeture le 25 juillet, lors de la présentation des résultats semestriels. A-t-il eu des fuites de la direction d'Aulnay ? Ou le Parti socialiste veut-il, à travers lui, faire pression sur la direction du groupe pour la presser de faire l'annonce rapidement, afin de se débarrasser au plus vite de ce dossier ? Les travailleurs n'ont bien sûr aucun moyen de le savoir. Mais ces déclarations ont évidemment fait énormément discuter dans les ateliers et dans les nombreuses réunions que les militants ont organisées le soir même et le lendemain.

Du point de vue de la direction, faire l'annonce le 25 juillet, à deux jours de la fermeture annuelle de cinq semaines du mois d'août, empêchant ainsi toute mobilisation immédiate, serait évidemment une stratégie logique. Et il est en effet probable qu'elle profite pour cela de la publication de résultats qu'elle se débrouillera pour noircir le plus possible. Un autre indice qui fait penser que la direction se prépare au conflit à la rentrée

est qu'elle a demandé à l'usine de Saint-Ouen, qui alimente les usines de montage en pièces d'emboutissage, de préparer trois semaines de stocks. Il s'agit évidemment de repousser la paralysie de la production nationale en cas de blocage de Saint-Ouen à la rentrée.

La direction se prépare, les travailleurs aussi

Rien ne permet d'affirmer avec certitude que la direction va annoncer la fermeture fin juillet – même si bien des éléments le laissent penser. Ce qui est certain en revanche, c'est qu'elle cherche par tous les moyens à vider l'usine, en poussant les travailleurs à s'en aller, en tentant de mettre dehors des travailleurs handicapés en les licenciant pour inaptitude, en transformant l'usine, selon le mot d'un ouvrier, en « annexe de l'ANPE », avec des annonces d'emplois affichées partout. Et elle cherche, par une politique de répression de plus en plus systématique contre les militants, à démoraliser les plus combattifs en prévision des luttes à venir. Sans succès.

Devant cette situation, les syndicats appellent les travailleurs à se rassembler et à manifester devant le siège parisien à l'occasion de la réunion du comité de groupe européen du 28 juin. À ce rassemblement se joindront des délégations de toutes les usines du groupe PSA. L'objectif est de faire une démonstration de force et de montrer au gouvernement et à PSA que, s'ils attaquent les emplois, ils auront les travailleurs en face d'eux !

Le problème n'est pas de savoir si la direction va annoncer la fermeture, mais plutôt quand elle va le faire. Pour l'instant, elle a déjà face à elle une équipe de 200 à 300 travailleurs très combattifs, qui s'est soudée et renforcée dans ces douze derniers mois d'actions. Si la colère éclate à l'annonce de la fermeture, ce pourrait être plus de 3000 travailleurs que la direction aura en face d'elle, pour forcer Varin, Martin et leurs alliés du gouvernement à ravalier leur morgue et à changer de ton.

Correspondant LO

• Sealynx - Charleval (Eure)

Pas question d'être lanternés !

Les cinq cents salariés de l'usine Sealynx à Charleval (Eure), spécialisée dans la production de joints d'étanchéité pour l'automobile, se sont mis en grève lundi 11 juin, à l'appel de l'intersyndicale (CGT, CFTC et CDTM, un syndicat maison).

En redressement judiciaire depuis le 25 avril dernier, et ce pour la deuxième fois en deux ans, l'équipementier est

aujourd'hui en période d'observation. Toutefois, les salariés n'en peuvent plus d'attendre et souhaitent des garanties de la part du groupe Renault, client à 85% de l'entreprise et gestionnaire de fait depuis 2006.

Ils ont donc décidé de cesser le travail pour une durée indéterminée. Installés devant les portes de l'usine, ils permettent l'entrée des camions

transportant des matières premières, mais n'autorisent aucune sortie de pièces. Ils espèrent ainsi priver leur principal client de ses joints d'étanchéité et faire pression sur la direction de Renault pour qu'elle prenne Sealynx comme filiale.

Les syndicats appellent également au gouvernement, car l'État est actionnaire à 15% de Renault.

Après une semaine de grève, le 18 juin les syndicats, à l'exception de la CGT, ont organisé avec la direction de l'usine un vote à bulletins secrets pour proposer la reprise du travail. La majorité des travailleurs en a décidé autrement et a voté pour la continuation de la grève. Ils sont conscients de l'enjeu de leur mouvement, déterminés à obtenir des garanties sur l'avenir de

l'entreprise et ils savent que ce n'est pas le moment de lâcher. Cette grève met Renault dans une situation délicate, les usines de Batilly et de Flins sortant quotidiennement de plus en plus de véhicules sans joints de portière.

Renault a largement les moyens de garantir l'emploi de tous les travailleurs de Sealynx !

Correspondant LO

• Sodimédical – Plancy (Aube)

Le tribunal de commerce reporte le jugement en septembre

Lundi 18 juin, tous les salariés de Sodimédical Plancy se sont déplacés au tribunal de commerce de Troyes ainsi qu'une avocate du cabinet Brun pour les défendre. Mais ni le gérant de Sodimédical, qui réclamait la liquidation de l'usine, ni son avocat ne sont venus!

Après une longue attente à entendre de nombreuses affaires expédiées rapidement, le juge a déclaré que la demande de liquidation ne pouvait pas être jugée ce jour-là, comme cela avait été déjà décidé à l'audience du 10 janvier. Le tribunal de commerce de Troyes attend que la Cour de cassation annonce, le 3 juillet prochain à Paris, le jugement de l'audience du 5 juin, à savoir si Sodimédical peut être mis en liquidation judiciaire, contrairement au jugement de la cour d'appel de Reims du 14 mars 2011. En outre, la cour d'appel de Reims doit, le 11 juillet prochain, statuer pour savoir si les laboratoires Lohmann & Rauscher (L & R) peuvent être contraints à verser les salaires à Sodimédical.

De renvoi en renvoi, un nouveau rendez-vous est donc programmé, qui va se traduire pour les travailleurs par quasiment une année sans salaire! Car, en raison d'un programme déjà surchargé et des vacances judiciaires, il faudra maintenant attendre le 10 septembre. Pourtant, l'an dernier, lorsqu'il s'est agi de liquider l'entreprise Sodimédical, le tribunal de commerce avait manifesté une tout autre diligence,



convoquant les salariés en plein mois d'août.

Les perspectives sont d'ailleurs inquiétantes puisque, à l'audience du 5 juin dernier à Paris, l'avocate générale a requis la liquidation de Sodimédical, cassant l'arrêt pris par la cour d'appel de Reims le 14 mars 2011, qui refusait d'autoriser Lohmann & Rauscher à liquider l'usine de Plancy et à licencier tout le personnel. L'avocate générale s'est rangée derrière tous les arguments du groupe L & R, expliquant : « *Au sein d'un groupe, l'appréciation de l'état de cessation des paiements se fait société par société.* » L & R pourrait donc en toute impunité supprimer à Sodimédical commandes, matières premières et finances, l'acculant à la faillite. Il n'y aurait même plus de fraude puisque ce n'est pas Sodimédical qui a refusé de payer ses dettes sociales, fiscales et les fournisseurs, mais bien Lohmann & Rauscher, la société mère, qui a cessé de verser les

sommes nécessaires à cela.

Et, pour finir, « *la liquidation judiciaire permettrait enfin de sortir de l'impasse juridique: pas de licenciements ni de liquidation possibles et pas d'activité* », a jugé l'avocate générale, osant même prétendre : « *Le tribunal peut tenter le redressement judiciaire et chercher des repreneurs; d'autre part et surtout, le mandataire de justice qui sera nommé pourra rechercher la responsabilité des dirigeants.* »

Cet angoissant feuilleton judiciaire n'est pas terminé puisque chacun des salariés vient de recevoir l'assignation, déposée le lendemain du premier tour des législatives, devant la Cour de cassation de Paris. Cette fois, L & R conteste les jugements l'obligeant à régler les salaires. Si Lohmann & Rauscher a programmé des années de procédures judiciaires, pour les salariés de Sodimédical, c'est maintenant que justice doit leur être rendue!

Correspondant LO

Montebourg accorde enfin un rendez-vous

Les courriers étant restés sans réponse, il a fallu l'annonce de la venue des salariés de Sodimédical, avec ou sans l'accord du ministre et quitte à camper sous ses fenêtres, pour que le ministre d'Arnaud Montebourg accepte un rendez-vous avec elles.

Pourtant, pour parer à l'urgence de la situation de l'emploi, Montebourg, ministre du Redressement productif, a déclaré avoir conçu une cellule façon commando.

Rien que cela! Un titre ronflant, mais une attente de cinq semaines déjà pour les salariés de Plancy. Finalement, tous les salariés de Sodimédical vont se rendre en car à Paris mercredi 27 juin pour rencontrer le ministre à 15 heures.

Qu'en sortira-t-il? Quelle sera la réponse de celui qui s'est présenté aux primaires socialistes comme le « *candidat à la transformation de ce système* » (capitaliste), contre les délocalisations, avec pour

programme politique la « *démondialisation* »? Espérons que ce ministre ne soit pas seulement « *productif* » de bonnes paroles.

Lohmann & Rauscher, un groupe mondial qui continue de prospérer ici comme dans le monde entier, refuse de payer les salaires de 52 salariés depuis huit mois et veut liquider l'usine de Plancy en licenciant tout le personnel. Régler les salaires, c'est urgent!

Correspondant LO

• La Poste – PIC de Rennes

Un rassemblement qui en appelle d'autres

Lundi 18 juin, 80 personnes ont manifesté à l'initiative des syndicats CGT et SUD devant la Plate-forme industrielle du courrier (PIC) de Rennes qui devait ouvrir ce jour-là.

Si la direction continue d'expliquer dans les médias que ce nouveau centre mécanisé est un progrès pour tout le monde, les postiers savent, pour leur part, qu'il s'agit uniquement de faire des gains de productivité considérables. Ce choix industriel a pour conséquence de supprimer 400 emplois à Rennes, Vannes et Saint-Brieuc avec les fermetures des centres de tri actuels. Les agents qui travailleront sur cette PIC en paient donc le prix puisqu'ils devront effectuer des samedis en plus en équipe de jour et des dimanches en plus en équipe de nuit.

Plusieurs postiers des PIC de Caen et Rouen ont participé à

ce rassemblement pour témoigner des dégradations subies au fur et à mesure des restructurations, et de l'emploi précaire qui se développe dans leurs centres (CDD, intérimaires...). Des travailleurs de l'usine PSA La Janais sont venus en voisins au rassemblement pour dire leur solidarité vis-à-vis des postiers et expliquer les menaces qui pèsent sur l'emploi dans leur entreprise.

Ces échanges entre travailleurs ont fait voir à quel point les suppressions d'emplois concernent l'ensemble du monde du travail. Beaucoup en ont conclu qu'il faut vraiment garder l'habitude de se rendre visite d'une entreprise à l'autre en cas de nécessité. Dans cette période d'attaques du patronat sur l'emploi, il faudra se retrouver ensemble pour préparer les ripostes à venir.

Correspondant LO

• La Poste

Un patron de combat en matière de précarité

La Poste vient d'être condamnée par le conseil des prud'hommes de Saint-Malo à verser un peu plus de 47 000 euros à une employée qui avait effectué 250 CDD entre 1985 et décembre 1996, ainsi que des CDI en temps partiel imposé, qui ont été requalifiés en contrats à temps complet.

Régulièrement, La Poste se voit ainsi condamnée pour abus de CDD et heureusement certains salariés obtiennent des dédommagements au titre de salaires non versés, de droits à la retraite et de dommages et intérêts.

Selon des chiffres donnés par SUD, pour plus d'une centaine de dossiers pour CDD illégaux défendus par ce syndicat depuis 2008, La Poste a dû déboursier environ un million d'euros. Une telle somme représente cependant une goutte d'eau dans l'océan de ses bénéfices, dont le cumul entre 2008 et 2011 dépasse deux milliards d'euros. Ce ne sont évidemment pas des condamnations, même répétées, aux Prud'hommes, qui dissuaderont La Poste de se

comporter comme un patron de pointe en matière de précarité et d'en faire une arme à l'encontre de ses 240 000 salariés. La Poste ne remplace qu'une toute petite partie des départs, en utilisant non seulement des CDD mais d'autres possibilités d'emplois précaires et de bas salaires que lui offre la légalité, tels que l'apprentissage et les contrats de professionnalisation. La Poste supprime ainsi une dizaine de milliers d'emplois par an.

Le fait qu'elle soit obligée de reculer sur des cas individuels aux Prud'hommes constitue cependant un encouragement pour tous ceux qui veulent mener la lutte contre la précarité et les suppressions d'emplois, un objectif collectif.

J. S.



• Centre financier de La Poste – Paris-Bourseul

Contre des conditions de travail insupportables

Une première réponse

Jeudi 14 juin, plusieurs centaines de salariés des Services financiers de La Poste (ex-Chèques postaux) ainsi que de différents centres postaux de Paris étaient rassemblés au Palais de justice de Paris pour protester contre la politique de La Poste.

Le centre financier de La Poste de Paris Bourseul, qui travaille pour la Banque postale, emploie 1 360 personnes. Suite au suicide d'une collègue sur le lieu de travail en septembre dernier, les représentants du personnel au CHSCT avaient demandé que l'expertise faite dans le service par un organisme extérieur soit étendue à l'ensemble du centre. La directrice s'y est opposée formellement. Car le rapport initial fait sur le service avait provoqué des témoignages en série des salariés qui avaient dit ce qu'ils avaient sur le cœur à propos des sous-effectifs et des conditions de travail déplorables. La direction a donc annoncé qu'elle contesterait cette décision du CHSCT au tribunal.

L'attitude de La Poste a véritablement indigné les agents du centre. Pour La Poste et la Banque postale, il n'y a que la



rentabilité et les bénéfices qui comptent. La Poste et son actionnaire unique, l'État, ont supprimé des milliers d'emplois depuis vingt ans dans les centres financiers, ainsi que des dizaines de milliers d'autres sur l'ensemble de l'entreprise.

Jeudi 14 juin, le jour de l'audience, un appel à la grève avait été fait sur l'ensemble des services de La Poste en région parisienne, avec un rassemblement à Paris devant le tribunal. Au Service financier, le nombre de grévistes a atteint 30%. Le rassemblement au tribunal a permis de retrouver d'autres

postiers venant des bureaux de poste.

À cette occasion, outre les différents témoignages sur ce que doivent supporter les agents un peu partout, un appel a été lancé pour que les travailleurs prennent en mains directement le combat contre des pratiques que tous jugent insupportables, et cela déjà à Paris Bourseul, en rappelant la force que représentent les près de 1 400 salariés de ce centre financier.

Le jugement a été mis en délibéré jusqu'au 5 juillet.

Correspondant LO

• Camaïeu

La misère en prêt-à-porter

Les 21 et 22 juin, les salariés de Camaïeu ont été appelés à débrayer pour obtenir 100 euros d'augmentation de salaire. Déjà fin 2010-début 2011, une grève de plusieurs semaines avait, pour la même raison, touché cette entreprise.

Numéro un du prêt à porter en France, Camaïeu a mille magasins dans le monde, dont six cents en France, 5 800 salariés, un chiffre d'affaires de l'ordre du milliard d'euros, 500 millions de dividendes versés aux actionnaires en quatre ans... et des salaires si bas que, pour beaucoup, ils sont complétés par le RSA.

Cités dans les médias, des salariés de Camaïeu ont décrit la situation des vendeuses des magasins de la marque : 80% d'entre elles ont un emploi à temps partiel de 22 heures par

semaine et gagnent à peine 640 euros par mois.

Mais même les travailleurs à plein temps ne sont pas logés à meilleure enseigne. Un délégué syndical, cité dans la presse, explique que, avec dix-huit ans d'ancienneté en tant qu'employé à la logistique dans les entrepôts de la marque, il touche 1 180 euros net par mois, avec un complément de 296 euros au titre du RSA. Au moins une vingtaine de travailleurs, dit-il, seraient dans le même cas rien que dans l'entrepôt où il travaille, y compris des agents de maîtrise, eux aussi au RSA.

Depuis des années, en effet, la direction n'accorde aucune augmentation. Et quand un travailleur va en demander une au DRH, il s'entend répondre que le RSA est prévu pour ça!

Rappelons que, fin 2008, quand le gouvernement Sarkozy a remplacé le RMI (Revenu

minimum d'insertion) par le RSA (Revenu de solidarité active), il présentait cela comme une aide destinée à éviter qu'un chômeur ne perde en pouvoir d'achat même quand il retrouve un emploi très mal payé. En fait, des employeurs comme Camaïeu ont vite compris quel parti ils pouvaient tirer de la « solidarité active »... en l'occurrence celle de l'État à leur égard : ils versent des salaires de misère aux travailleurs qu'ils exploitent, en leur disant qu'ils n'ont qu'à les compléter par le RSA, donc par des fonds publics, optimisant de la sorte leurs profits.

Des syndicats de Camaïeu ont demandé à être reçus « au plus vite » par le ministre du Travail. Hormis de bonnes paroles, sa « solidarité active » avec les victimes d'un tel patron irait-elle plus loin?

Pierre LAFFITTE

• SNCF banlieue de Paris Saint-Lazare

« Qui travaillerait sans que son dû soit payé ? »

« Nous nettoions cette gare depuis des années et des années. Depuis quelques semaines, la SNCF passe par la société Carrard pour gérer le nettoyage. La SNCF fait peut-être des économies. Et nous ? »

Ainsi commence une affichette des « ouvriers du nettoyage en grève des gares de la région de Paris Saint-Lazare » apposée le 15 juin pour informer cheminots et usagers de la situation scandaleuse dans laquelle se retrouvent ces travailleurs.

Après différentes sociétés dont Chalencin, la SNCF a fait appel à Carrard en mars dernier comme prestataire de service. Depuis, les « oublis » sur les payes se sont multipliés. Les dimanches pas payés ou à seulement 20% ; les jours fériés oubliés ; la Carte orange pas remboursée ; les nuits, les primes de salissure ou de qualité, pas payées non plus et même, pour certains, pas de salaire du tout pendant deux mois!

Pour Carrard services, c'était la faute des prestataires précédents et les travailleurs avaient alors droit à des promesses, du genre : « Rentrez chez vous, la régularisation doit être dans votre boîte à lettres ; si ce n'est pas ce soir, ce sera demain ».

Lassés de se faire lanterner et après deux débrayages, des ouvriers ont décidé de partir en grève reconductible lundi 18 juin. La grève est largement majoritaire et alors qu'ils sont 160 dispersés sur des dizaines de sites, ils ont décidé de se retrouver gare Saint-Lazare à Paris

pour faire leurs assemblées de grévistes et interpellier les directions de Carrard et de la SNCF. Entre temps, les salariés ont appris que Carrard était en redressement judiciaire alors qu'il a emporté le marché du nettoyage SNCF en bradant les prix... et en comptant bien que les travailleurs en feraient les frais.

Il faut croire que le fait de se croiser les bras a fait réfléchir les directions : Carrard qui expliquait qu'il n'y avait que quelques irrégularités – seulement cinq cas, disait-elle lundi 18 – a bien dû s'incliner : les salariés lui apportaient plusieurs dizaines de feuilles de paie et le lendemain, Carrard reconnaissait 70 cas litigieux. Le 19 juin au soir, la direction nationale des Achats SNCF proposait une réunion avec la direction de Carrard et les salariés pour examiner la situation. Il faut dire que les gares changent vite de visage lorsque les locaux ne sont plus nettoyés. La force des travailleurs, oui, c'est incontestablement la grève!

Correspondant LO

• Conseil général de l'Isère

L'action sociale et médico-sociale en grève

Jeudi 14 juin, à l'appel des syndicats CGT et CFDT, les personnels de l'action sociale et médico-sociale du Conseil général de l'Isère observaient leur troisième jour de grève depuis avril. S'occupant de nombreuses missions, ils affirment être « au bout de ce qu'ils peuvent supporter et faire supporter aux Isérois », car « le vieillissement de la population, la dynamisme démographique, la hausse du chômage et de la précarité ont fait fortement augmenter la demande sociale. »

Or, depuis 2004, le Conseil général, dirigé par le socialiste André Vallini, s'obstine à gérer ses personnels à effectif constant, ce qui, face à l'explosion des demandes, se traduit par une diminution des moyens humains. Les grévistes réclament donc à la majorité socialiste de créer en urgence les premiers postes indispensables aux besoins des Isérois. Comme le disait la CGT dans un tract, en principe « le changement, c'est maintenant ! »

Correspondant LO

• CHU Purpan – Toulouse

Brancardiers en grève

Les quatorze brancardiers de l'hôpital des enfants du CHU Purpan sont en grève depuis le 1^{er} juin. Manque de personnel, intensification de la charge de travail (96 % d'augmentation des courses en six ans), pressions sur les congés, pressions de l'encadrement : tout cela engendre l'épuisement physique et moral des agents, au point qu'une collègue a tenté de mettre fin à ses jours sur son lieu de travail.

Les brancardiers demandent une mise à niveau des effectifs pour pouvoir travailler en binôme, selon les

recommandations de la médecine préventive, soit l'équivalent de quatre postes. La nuit, un seul agent doit assurer parfois jusqu'à cinquante transports. Quand on sait qu'un grand lit pèse environ 180 kilos et que les petits roulent très mal, avec en plus le matériel de perfusion à faire suivre, on comprend qu'ils finissent la nuit complètement cassés. Et tout cela pour une indemnité de 9,60 euros par nuit !

Malgré les pressions et les assignations abusives de la direction, les brancardiers effectuent le service minimum.

Lundi 18 juin un rassemblement de soutien a eu lieu avec des collègues du bionettoyage, qui connaissent aussi un sous-effectif chronique, et d'autres services de l'hôpital des enfants.

La direction se contente de répondre qu'elle va chercher à « optimiser » les conditions de travail. Mais la première chose à optimiser, c'est les effectifs, en les mettant à niveau par les embauches indispensables. Il en va de la qualité des soins mais aussi de la santé des salariés.

Correspondant LO



• Hôpital public Delafontaine – Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

De nouvelles coupes dans le budget

L'Agence régionale de santé (ARS) a revu à la baisse pour 2012 ses dotations pour l'hôpital public. Pour l'hôpital Delafontaine de Saint-Denis, en pleine rénovation, cela équivaut à une baisse de 2,8 millions d'euros.

Claude Evin, directeur général de l'ARS, ancien ministre socialiste, justifie cette nouvelle coupe budgétaire par « la nécessité de maîtriser les dépenses publiques. » Mais ce n'est pas en cherchant du côté des grandes entreprises de la chimie et de la pharmacie, en les obligeant à baisser le prix des médicaments

ou du matériel médical, que l'ARS cherche à faire des économies : sa cible privilégiée est l'hôpital public.

D'après Didier Paillard, maire de Saint-Denis, « l'hôpital Delafontaine est l'établissement francilien qui va subir les plus grosses coupes budgétaires, alors qu'il brasse un bassin de population très important qui a besoin de soins ». C'est en effet le seul hôpital public pour près de 400 000 habitants, en comptant les communes voisines, et cette population, frappée durement par la crise, a de plus en plus souvent recours à l'hôpital, pour des raisons d'économies. Mais c'est encore dans

les milieux populaires, là où il faudrait mettre plus de moyens, qu'on choisit de tailler dans le budget santé !

Pour faire face à cette baisse budgétaire, la direction de l'hôpital a décidé de supprimer quarante postes en équivalent temps plein. Elle supprimerait vingt postes de titulaires, en ne remplaçant pas les mutations ou les départs à la retraite, et mettrait fin au contrat des vacataires. D'après la direction, ce serait la seule solution, car elle ne songe pas à revenir sur ses projets de rénovation.

Le personnel fait les frais de cette politique de restrictions.

Déjà en temps normal, il a du mal à assurer la charge de travail et fonctionne en sous-effectif. Les infirmiers ou aides-soignants peinent à poser des jours de congé, les RTT ne sont pas prises. Le malaise et la surcharge de travail sont tels que le 14 juin une employée, travaillant depuis vingt-sept ans à Delafontaine, s'est suicidée en se jetant du neuvième étage de l'hôpital. Les syndicats dénoncent dans ce suicide la conséquence directe de la dégradation des conditions de travail.

Les patients aussi feront une nouvelle fois les frais de ces suppressions de postes : le

temps d'attente pour une hospitalisation ne cesse de s'allonger, les conditions d'accueil de se dégrader.

Le personnel s'est rassemblé vendredi 15 juin pour dénoncer cette nouvelle coupe budgétaire. Finalement, l'ARS a annoncé le dégel de 950 000 euros pour l'hôpital public. Le personnel compte se réunir de nouveau pour refuser cette politique d'austérité qui aggrave ses conditions de travail et sacrifie la santé des patients. Un nouveau rassemblement aura lieu devant les locaux de l'ARS le jeudi 28 juin à 10 heures.

Aline URBAIN



Nos lecteurs écrivent

Auxiliaires de vie sociale : une dégradation révoltante des conditions de travail

Les auxiliaires de vie sociale jouent un rôle essentiel pour bien des personnes âgées ou dépendantes : nous les aidons à domicile dans les tâches quotidiennes qu'elles ne peuvent pas assurer seules. Nous sommes parfois leur seul contact régulier, la seule personne à l'écoute de leurs problèmes.

Mais les conditions de travail se dégradent. Ce sont par exemple des associations, qui reçoivent les financements du conseil général, qui nous paient. Mais, et la Somme n'est qu'un cas parmi d'autres, les subventions allouées par l'État sont de plus en plus insuffisantes, cela aux dépens et des auxiliaires eux-mêmes et du bien-être des bénéficiaires de

ce système d'aide à domicile.

Il y a les temps partiels imposés et l'impossibilité de plus en plus grande de cumuler deux emplois pour tenter d'avoir un salaire complet. Il y a aussi le minutage serré et odieux des actes : 45 minutes pour la toilette du matin, le petit-déjeuner et la réfection du lit ; 30 minutes pour la préparation du déjeuner, pour en assurer le service, car il faut souvent aider la personne à manger, et pour un éventuel change. On a parfois l'impression de devoir gaver les personnes dont on s'occupe. Surtout, on a en permanence les yeux rivés sur la montre. Enfin une personne âgée ou dépendante – un « client » aux yeux des organismes qui nous

emploi – peut voir défiler jusqu'à dix-huit auxiliaires différents dans le mois ! La dignité et l'intimité des personnes sont sacrifiées. La qualité du contact avec elles s'en ressent, et les possibilités de détecter un éventuel mal-être et d'y apporter une réponse s'en trouvent réduites d'autant.

Les « clients », surtout quand ils n'ont pas la possibilité de payer eux-mêmes un peu plus d'heures que ce que permet le budget alloué par le conseil général, se voient imposer des conditions révoltantes, indignes d'une société moderne. Alors, parmi nous, les auxiliaires de vie, dans la Somme la colère gronde...

L.A. Amiens

• Evry Centre Essonne **Les travailleurs se font respecter**

Le mécontentement couvait depuis plusieurs semaines parmi les agents de l'agglomération Evry Centre Essonne, au sujet des conditions de travail et des salaires. Mais ce qui a fait déborder la coupe a été la multiplication de menaces de sanctions et aussi de sanctions par des responsables zélés.

Plusieurs réunions avec ces derniers ne donnèrent aucun résultat, si ce n'est d'afficher leur mépris aux yeux de tous. Un préavis de grève a donc été déposé. Mercredi 13 juin, plusieurs dizaines d'agents ont bloqué l'entrée du centre des services techniques. Il n'en a pas fallu plus pour voir débouler vers 10 heures du matin responsables et cadres... qui avaient remballé leur morgue.

Immédiatement, ils ont accepté de rencontrer une délégation à la cantine, sur le terrain des grévistes et non dans leurs bureaux, à la satisfaction des

travailleurs grévistes.

Les revendications déposées ont porté principalement sur la mise en place d'une médecine préventive, l'embauche de personnel chez les éboueurs, une revalorisation du régime indemnitaire, l'augmentation du ticket restaurant, la levée des sanctions et une amélioration des équipements fournis aux agents. Il faut savoir que certains ne disposent pas de chaussures de sécurité et que les gants sont rationnés à trois paires par mois...

Il y eut quelques promesses du côté administration, mais l'action a fait remonter d'un coup le moral des travailleurs, surtout lorsqu'ils ont vu les responsables arriver tout penauds devant le piquet de grève.

Le barbecue qui a suivi a été d'autant plus joyeux que la journée a été payée.

Correspondant LO

• Spie-Batignolles

Zéro accident du travail ou falsification des chiffres ?

« Le zéro accident du travail, c'est possible », disait en 2009 le PDG de l'entreprise de construction Spie Batignolles. C'est possible en effet... à condition de ne pas les déclarer à l'assurance maladie et de les maquiller en arrêts maladie.

C'est ce que vient de révéler un salarié de l'entreprise, gravement brûlé sur un chantier en août dernier. Le responsable de la sécurité aurait alors déclaré à l'inspection du travail qu'il s'agissait d'une tentative de suicide, et le salarié avait dû se battre pendant six mois pour que l'assurance maladie reconnaisse qu'il s'agissait bien d'un accident du travail, devant être pris en charge à 100 %. On a aussi appris que l'entreprise usait de pressions sur les travailleurs pour qu'ils ne déclarent pas les accidents, notamment par l'octroi d'une prime dont le montant était remis en cause lorsqu'il y en avait.

Spie Batignolles n'est certes pas la seule entreprise à agir ainsi, cette pratique se développe dans de nombreux secteurs, maquillée derrière de prétendus efforts de la direction pour veiller à la sécurité



Un chantier de Spie-Batignolles.

des salariés. L'exemple de Michelin, dont les pratiques similaires ont été dévoilées il y a plusieurs mois, est là pour le prouver. Le but est clair : étant donné que plus le nombre d'accidents est élevé, plus augmente le taux de cotisation d'une entreprise à la Sécurité sociale, celle-ci trouve donc son compte à ne pas les déclarer. Les frais de santé sont alors pris en charge par l'assurance maladie, financée en partie par les employeurs, mais aussi par les cotisations des salariés, par les contribuables, au travers de la CSG, et par les mutuelles, tandis que les employeurs sont seuls à cotiser pour alimenter la branche des risques professionnels. Quant au salarié

accidenté, il peut ne pas y voir de différence dans un premier temps, mais à long terme il est perdant, surtout en cas de séquelles pouvant se déclarer bien après.

Le secteur du bâtiment est tristement connu pour son taux élevé d'accidents du travail. Alors qu'il n'emploie que 9 % des salariés affiliés au régime général, il est responsable de 18 % des accidents et de 30 % des décès au travail. Sur les chantiers, un travailleur meurt tous les trois jours. C'est cela, la réalité du travail. Pas la propagande mensongère de Spie Batignolles.

Marianne LAMIRAL

• Accidents du travail non déclarés

Une fraude patronale monnaie courante

C'est un secret de polichinelle que bien des patrons, y compris ceux de grosses sociétés, déclarent un nombre d'accidents du travail bien inférieur à la réalité afin de réduire leurs cotisations à la Sécurité sociale. Les travailleurs en subissent directement les conséquences puisque, en étant en arrêt de travail simple, ils sont moins indemnisés, surtout en cas de complications ultérieures.

Des sanctions sont pourtant prévues en cas de non-déclaration, par le code de la Sécurité sociale. Elles consistent dans le paiement des dépenses de soins consécutives à l'accident par l'employeur pris en faute, assorti d'une pénalité. Cependant, tandis que les sanctions restent sur le papier, la fraude patronale est de notoriété publique, à tel point que depuis 1997 une commission présidée par un magistrat à la Cour des comptes remet tous les trois ans un rapport évaluant la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles ! Il en ressort 800 000 accidents avec arrêt de travail en 2009, selon une enquête effectuée par

sondage auprès des salariés, alors que 700 000 ont été déclarés, d'où 100 000 accidents non indemnisés. Pour les accidents sans arrêt de travail, la fraude est estimée à 55 000 accidents par an.

Quelques-uns des moyens de la fraude patronale, bien connus, sont répertoriés dans le rapport officiel : pressions diverses sur les salariés ; accompagnement chez le médecin par une personne de l'entreprise ; prise en charge des soins par cette dernière ; pressions sur les médecins de ville pour qu'ils n'accordent pas d'arrêt de travail, au motif que le salarié va se voir proposer un poste aménagé.

Ainsi les fraudeurs sont connus, les moyens qu'ils utilisent très repérés, la fréquence de la délinquance a été évaluée. La fraude est même en quelque sorte officialisée puisque la loi de financement de la Sécurité sociale prévoit chaque année

• Total Petrochemicals – Carling (Moselle)

Trois ans pour une mise en examen, combien pour un jugement ?

Le parquet de Metz a annoncé jeudi 15 juin la mise en examen de Total Petrochemicals France et de son ancien directeur pour homicides et blessures involontaires, après l'explosion survenue en 2009 du vapocraqueur de Carling.

C'est le 15 juillet 2009 à 14 h 50 que le vapocraqueur numéro 1 de la plate-forme pétrochimique de Carling explose. Deux ouvriers, Maximilien Lemaire, 22 ans, et Jérôme Grifoul, 28 ans, perdent la vie. Il y a en plus sept blessés, dont deux grands brûlés.

L'enchaînement des faits ne fait aucun doute à l'époque. La veille, le 14 juillet, vers 23 heures, un gros orage avec des pluies diluviennes s'abat sur la plate-forme de Carling, site classé Seveso 2, seuil haut. La direction décide d'arrêter le vapocraqueur suite à des infiltrations d'eau. Le lendemain, neuf travailleurs (huit employés chez Total et un salarié d'une entreprise sous-traitante) sont chargés de le remettre en route.

Dès 2009, une enquête interne du CHSCT avait montré qu'un automatisme de sécurité empêchant la sortie du gaz en cas d'absence de flamme avait été désactivé plusieurs années auparavant car il se déclenchait

de manière intempestive. Et comme l'arrêt et le rallumage du vapocraqueur sont choses rares, la direction avait décidé de s'en passer.

Les travailleurs devaient surveiller la flamme du surchauffeur en s'approchant au plus près de l'équipement. Ces difficultés d'allumage avaient déjà été soulignées à de nombreuses reprises par les travailleurs du site, sans que la direction apporte de réponse.

La responsabilité de Total dans le drame est évidente. Pas gênée, la direction du groupe a déclaré que « cette mise en examen va permettre à la société Total Petrochemicals France de prendre connaissance du dossier et des différents éléments d'expertise. Et la société va également pouvoir faire valoir ses analyses sur les causes de l'accident ». Autrement dit il est évident qu'elle va tenter de reporter la responsabilité de l'accident sur un lampiste.

Pour le moment, aucune date d'audience n'a été fixée dans cette affaire. On se hâte lentement. Après la catastrophe de l'Erika, celle d'AZF Toulouse, le multirécidiviste Total est habitué à la lenteur de la justice, mais aussi à sa clémence.

Étienne HOURDIN

• Renault – Sandouville

La direction veut faire payer la crise aux travailleurs

Le 5 juin, la direction de Renault Sandouville annonçait une nouvelle période de chômage partiel, la cinquième depuis le début de l'année. Les vendredis ne seront pas travaillés au cours de ce mois, de même que le lundi 28 juin et le lundi 2 juillet, soit six jours chômés au total. 1 126 travailleurs perdront entre 15 et 18 euros par jour chômé.

De plus, la direction a annoncé que la production sur le site diminuerait fin septembre, passant de 266 véhicules par jour à 200.

Outre une baisse de leurs revenus, les ouvriers sont de plus en plus inquiets quant à leur avenir. Les effectifs de l'usine ont diminué de moitié en cinq ans et l'annonce par la direction que l'usine

produirait en 2014 des véhicules utilitaires ressemble de plus en plus à une diversion.

Le groupe, qui a fait plus de deux milliards d'euros de bénéfices encore cette année et qui annonce près de 12 milliards de trésorerie, doit maintenir les emplois et les salaires !

Correspondant LO

• Espagne

Aux Asturies: les mines de la colère

Depuis plusieurs semaines, en Espagne, dans la province des Asturies les mineurs sont en grève et mènent une lutte déterminée pour défendre leur droit à garder leur emploi.

En pleine restructuration depuis vingt ans, la fermeture des dernières mines en activité était prévue pour 2018, et le secteur bénéficiait d'une aide de l'Europe de quelque 300 millions d'euros. Le gouvernement a récemment décidé de limiter dès cette année ce financement à 110 millions; un financement qui, de fait, n'était même pas aux frais de l'État espagnol. Cela signifie que la fermeture des mines est imminente: quelque 8000 emplois de mineurs sont concernés ainsi que quelque 20 000, voire 30 000, emplois indirects.

Les mineurs des bassins de la région ont rapidement réagi par des mouvements de grève, des manifestations. Des

travailleurs se relaient pour occuper symboliquement les mines. Depuis plusieurs semaines les manifestations se multiplient, avec des milliers de participants. Des groupes de mineurs, jeunes et moins jeunes, organisent des barrages sur les routes, les voies ferrées. Ils affrontent fréquemment les forces de police chargées de ramener l'ordre et parviennent à s'imposer en répondant de façon musclée.

Les syndicats majoritaires, Commissions Ouvrières et UGT, ainsi que diverses autres organisations syndicales et politiques ont appelé, dès le début du mouvement, à l'étendre et à le durcir dans toute la région, jusqu'à ce que le gouvernement recule. C'est dans ce sens qu'ils ont organisé le lundi 18 juin une journée de grève générale comme étape vers une généralisation de la lutte. Ce jour-là, puis le lendemain, la réponse des travailleurs, des familles, des jeunes a été massive. Plus



de 50 000 personnes ont participé aux manifestations.

Ce sont en réalité toutes les familles de mineurs, d'ouvriers, de chômeurs qui ont la rage au cœur. Aux Asturies, disent beaucoup, on sait que les ouvriers n'ont jamais obtenu quoi que ce soit autrement que par des luttes. On parle des luttes du passé, des grèves des années trente, mais aussi des luttes des mineurs de 1962. La

solidarité se développe entre travailleurs, entre familles pour faire face aux baisses de salaires, au chômage, aux conséquences de la détérioration des services de santé et des déremboursements maladie: on essaie de ne laisser personne sur le bord du chemin. La fierté d'être mineur et travailleur apparaît comme une tradition dont les jeunes sont fiers.

Les jours à venir vont être

marqués par d'autres initiatives après la « marche noire » qui a abouti à Madrid le 19 juin. Toujours est-il que ce mouvement, sur lequel la grande presse espagnole se fait plus que discrète, est la première réponse massive de la classe ouvrière d'une région à des mesures d'austérité insoutenables.

Henriette MAUTHEY

• Guadeloupe

Les jeunes du journal *Rebelle* en butte aux tracasseries policières et judiciaires

Le 13 juin une centaine de jeunes, de parents, de militants politiques et syndicaux ont manifesté devant le tribunal de Pointe-à-Pitre. Le 27 juin, un meeting est prévu avec le soutien d'une série d'organisations de gauche, d'extrême gauche, de syndicats membres du LKP, de Combat Ouvrier, pour « la liberté d'expression ». Cela afin de soutenir deux jeunes du journal *Rebelle* convoqués au tribunal.

Le journal *Rebelle* a été créé en 2008 par un groupe de jeunes dont certains avaient participé aux manifestations anti-CPE. Plusieurs d'entre eux sont aussi membres du groupe trotskyste antillais Combat Ouvrier (UCI- Union communiste internationaliste). Depuis près de quatre ans, ce petit journal dénonce bien des injustices. Et notamment l'autoritarisme

dont font preuve bon nombre de proviseurs et principaux de collège à l'égard des jeunes, les conditions de délabrement des bâtiments scolaires. Ils dénoncent aussi le sexisme dont sont victimes les jeunes filles de la part de la hiérarchie.

À plusieurs reprises des jeunes de *Rebelle* ont mobilisé les lycéens et les étudiants, notamment pendant la grève

générale de 2009 et lors de plusieurs grèves lycéennes.

Même s'il reste un petit groupe minoritaire, cette équipe de jeunes s'attire la sympathie d'une bonne partie des lycéens et des étudiants de Guadeloupe. Tout cela, ajouté au ton persifleur et critique du petit journal, met dans l'embarras les responsables de l'Éducation nationale, jusqu'au recteur.

Ce dernier, certains proviseurs et aussi la préfecture veulent faire taire *Rebelle*. Par exemple, ceux qui portent le t-shirt « rebelle », ceux qui ont le journal en main sont mis à l'index et convoqués chez les proviseurs. À coups d'interpellations et d'assignations en

justice, ils tentent d'intimider et de décourager les principaux animateurs du groupe.

C'est ainsi que le proviseur du lycée de Baimbridge a plusieurs fois porté plainte contre deux animateurs de *Rebelle*. À deux reprises le procureur a classé ces plaintes sans suite. Mais le 18 mai, une quarantaine de jeunes s'est retrouvée sur les marches du commissariat pour accompagner une de leurs camarades et son père convoqués à la police pour interrogatoire. La police, bottée, casquée, avec boucliers, a chargé sans ménagement à coups de matraque, flash-ball brandis. Ils ont plaqué au sol l'un d'entre eux, Raphaël Cécé,

et l'ont emmené au poste sans ménagement. Ce dernier est accusé par eux d'avoir dit « si l'un d'entre nous tombe, ce seront deux d'entre eux qui seront à terre ». Propos qu'il a toujours nié. Mercredi 13 mai, il était convoqué au tribunal de Pointe-à-Pitre pour y être jugé. Mais lui et ses avocats ont demandé le report de l'affaire qui passera finalement le 16 janvier 2013. Un autre jeune, Sony Laguerre, est convoqué aussi devant le tribunal le 10 octobre prochain.

Le soutien à ces deux militants de *Rebelle* et de Combat Ouvrier a en tout cas commencé à s'exprimer.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

Une décision favorable aux victimes de l'amiante

Mardi 12 juin, la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, a enfin répondu favorablement aux victimes de l'amiante. Du fait d'un jugement de la cour d'appel de Douai du 22 octobre 2011, celles-ci étaient sommées par huissier de rembourser au Fiva (Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante) une partie importante de leurs indemnités. Marisol Touraine a précisé aux représentants des associations des victimes, notamment l'Andeva (Association nationale des victimes de l'amiante) et la FNATH

(Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés) que les indemnités qui ont été versées puis réclamées par le Fiva n'auront pas à être remboursées.

Cette décision est avant tout le fruit de l'obstination et du combat mené par les victimes et leurs associations.

Le précédent gouvernement, par la voix de Xavier Bertrand, n'avait admis que la possibilité d'examiner, au cas par cas, la situation de chaque victime ou ayant droit, afin d'envisager des remises partielles éventuelles. C'était bien sûr inacceptable. Une motion

signée par plus de 450 parlementaires de toute tendance – c'est dire l'ampleur du malaise – avait appuyé la demande des victimes. À noter que le 8 juin, le nouveau gouvernement cafoueillait encore puisque le Premier ministre rassurait les associations alors que, dans le même temps, une lettre du ministère de la Santé confirmait, dans des termes pratiquement identiques, la position prise auparavant par Xavier Bertrand.

C'est donc une décision favorable. Malheureusement lors de la séance du 12 avril, les représentants des

confédérations syndicales au conseil d'administration du Fiva ont refusé de se solidariser avec les associations de victimes qui, pour la première fois depuis la création du Fiva, ont refusé de voter le rapport d'activité. Ces dirigeants syndicaux se sentaient beaucoup plus proches de la présidente du Fiva (nommée par l'État) et de sa directrice.

Les choses se sont encore aggravées à l'annonce de la décision du ministère de la Santé. En effet, les représentants du Medef au Conseil d'administration du Fiva ainsi que ceux de tous les syndicats,

sans exception, ont publié un communiqué commun pour protester contre... la violation du paritarisme au sein du Fiva!

Que le patronat n'apprécie pas que les victimes aient obtenu satisfaction, cela ne surprendra personne. Mais que les syndicats se joignent à lui, cela devient insupportable, en tout cas pour les militants de la CGT, membres de la direction de l'Andeva, qui ont exigé de la direction confédérale une réunion afin qu'elle s'explique sur cette attitude.

Correspondant LO